

Leurs pourcentages dépassent la moyenne nationale (proche de 5 %). Cette meilleure qualification globale provient de la demande en hautes qualifications (carte sur les élèves ingénieurs) d'un milieu économique où les industries de pointes sont bien implantées (l'industrie aéronautique à Toulouse par exemple).

L'ouest, mis à part la Bretagne, compte dans ses rangs moins de 4 % de personnes possédant un diplôme de ce niveau de compétences (soit bac + 2). La sous-représentation de ces profils, dans notre académie notamment, est l'une des conséquences du déficit en formations post-bac de haut niveau. Les jeunes s'orientent vers l'université, seule voie de l'enseignement supérieur en Basse-Normandie, dans plus de 72 % des cas et les résultats ne suivent pas...

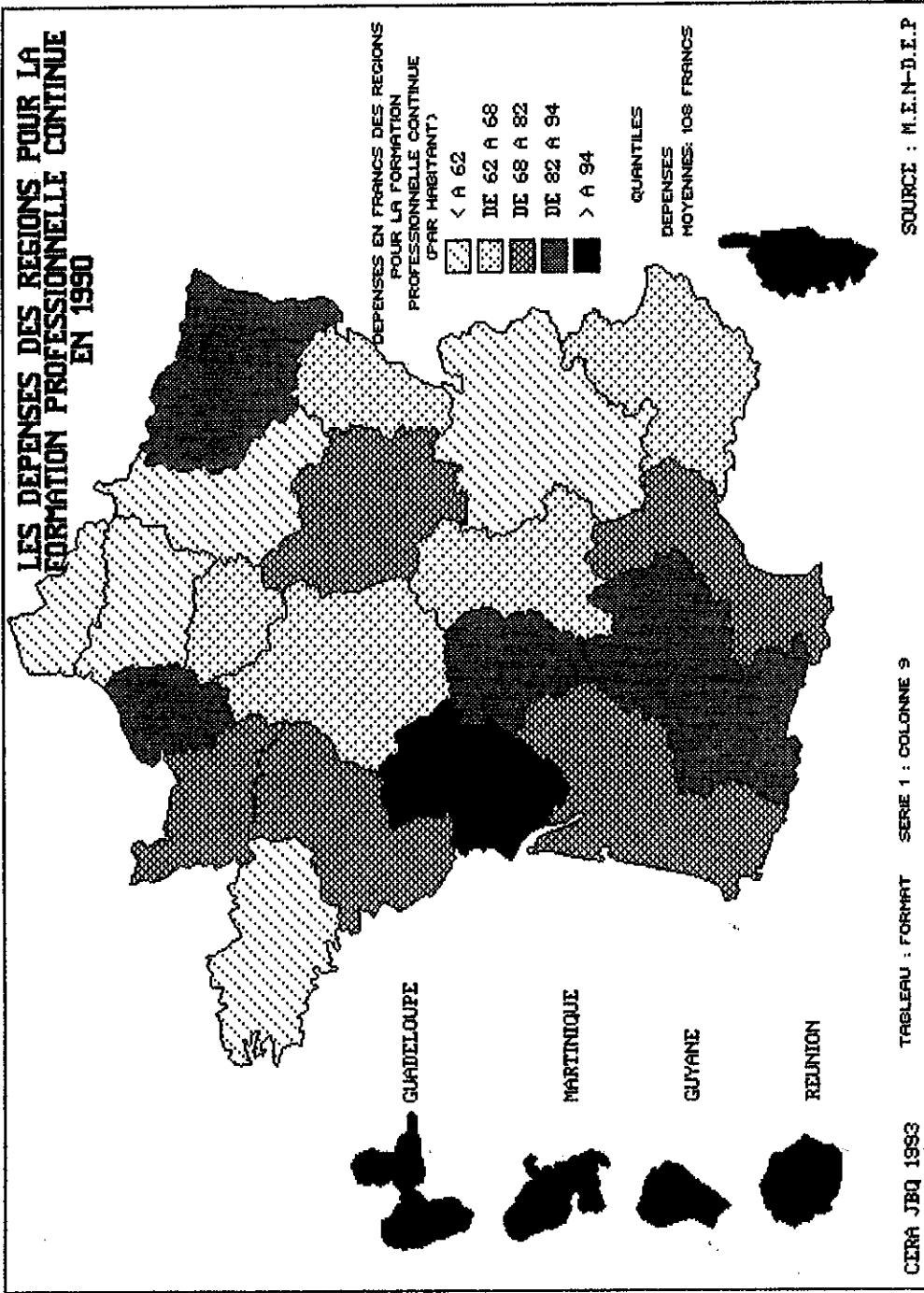
Les demandes des chefs d'entreprises bas-normands en formations supérieures de haut niveau (STS ou Écoles d'Ingénieurs) ne peuvent être satisfaites par manque de candidats. Nous pouvons retourner le propos en disant que la situation économique (les sièges sociaux des entreprises bas-normandes sont souvent à Paris...) de notre région ne permet pas de former des diplômés sans que de réelles perspectives d'emplois soient à la clé.

... et les personnes sans formation sont très nombreuses

Cette représentation cartographique indique le pourcentage de jeunes gens sans diplôme sur l'ensemble de la génération en âge d'être scolarisée d'une région.

La Basse-Normandie se démarque fortement des autres régions françaises car elle possède plus de 30 % de non diplômés dans sa population. Ce profil la rapproche des académies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion, de la Guyane et de la Corse.

Cette situation très préoccupante dans la période économique très sensible actuelle (chômage, mutation rapide des métiers, nouvelles formations...) doit nous faire réfléchir aux moyens à mettre en place au sein de



chaque région pour réduire le nombre des exclus (le droit au travail fait partie de notre Constitution !). Notre région fortement touchée par le chômage des jeunes (moins de 25 ans) doit axer tous ses efforts sur ce vaste problème de société.

1.9.] LES INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX POUR LA FORMATION DES JEUNES

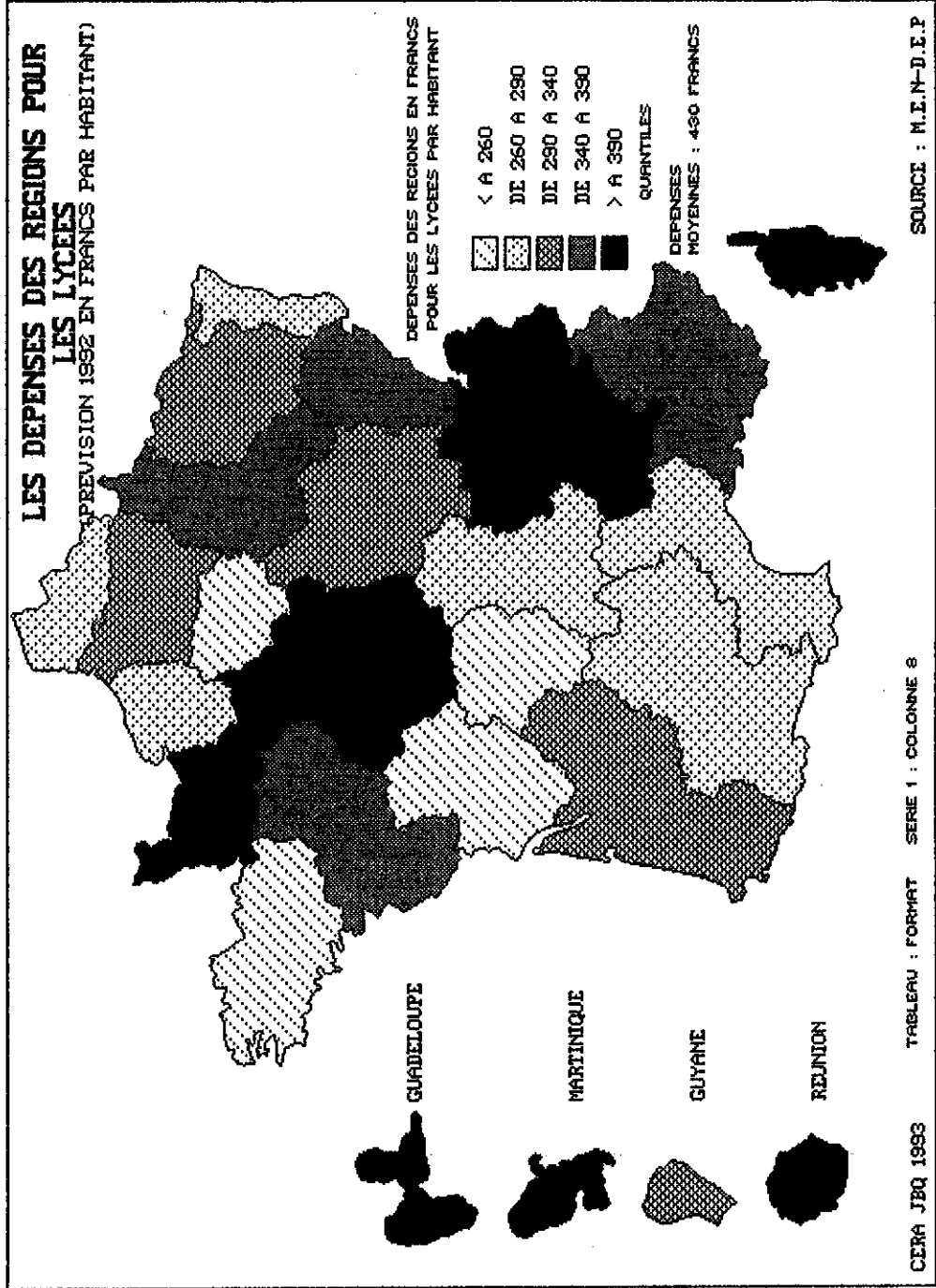
La situation décrite demande de la part des collectivités territoriales et locales des efforts. Ainsi les dépenses des Régions pour la formation professionnelle continue (qui ne concerne pas les scolaires mais participe à la formation d'une partie des jeunes dont la qualification est inadaptée ou insuffisante) et les lycées sont des indicateurs à analyser.

Les dépenses pour la formation professionnelle continue par les Régions françaises

Les données cartographiées ici correspondent aux dépenses pour la formation continue en francs courants par habitant que les régions réalisent par an (dans le cas présent 1992).

Ce sont les régions dont les niveaux de formation sont les moins élevés (cf. la carte des diplômés) qui investissent le plus dans la formation continue. La Région Poitou-Charentes (97 francs/Hab), la Corse (156 francs/Hab), la Guadeloupe (235 francs/Hab), la Martinique (224 francs/Hab), la Guyane (346 francs/Hab) et la Réunion (314 francs/Hab) tiennent "le haut du pavé".

En revanche, la Région Basse-Normandie avec seulement 72 francs par habitant se situe dans un ensemble constitué des Pays de la Loire, de la Bourgogne, de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Ce chiffre est inférieur à la



/...

moyenne nationale de plus de trente francs. La formation professionnelle continue est encore peu développée dans ces régions, mais dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, cette situation est encore plus faible.

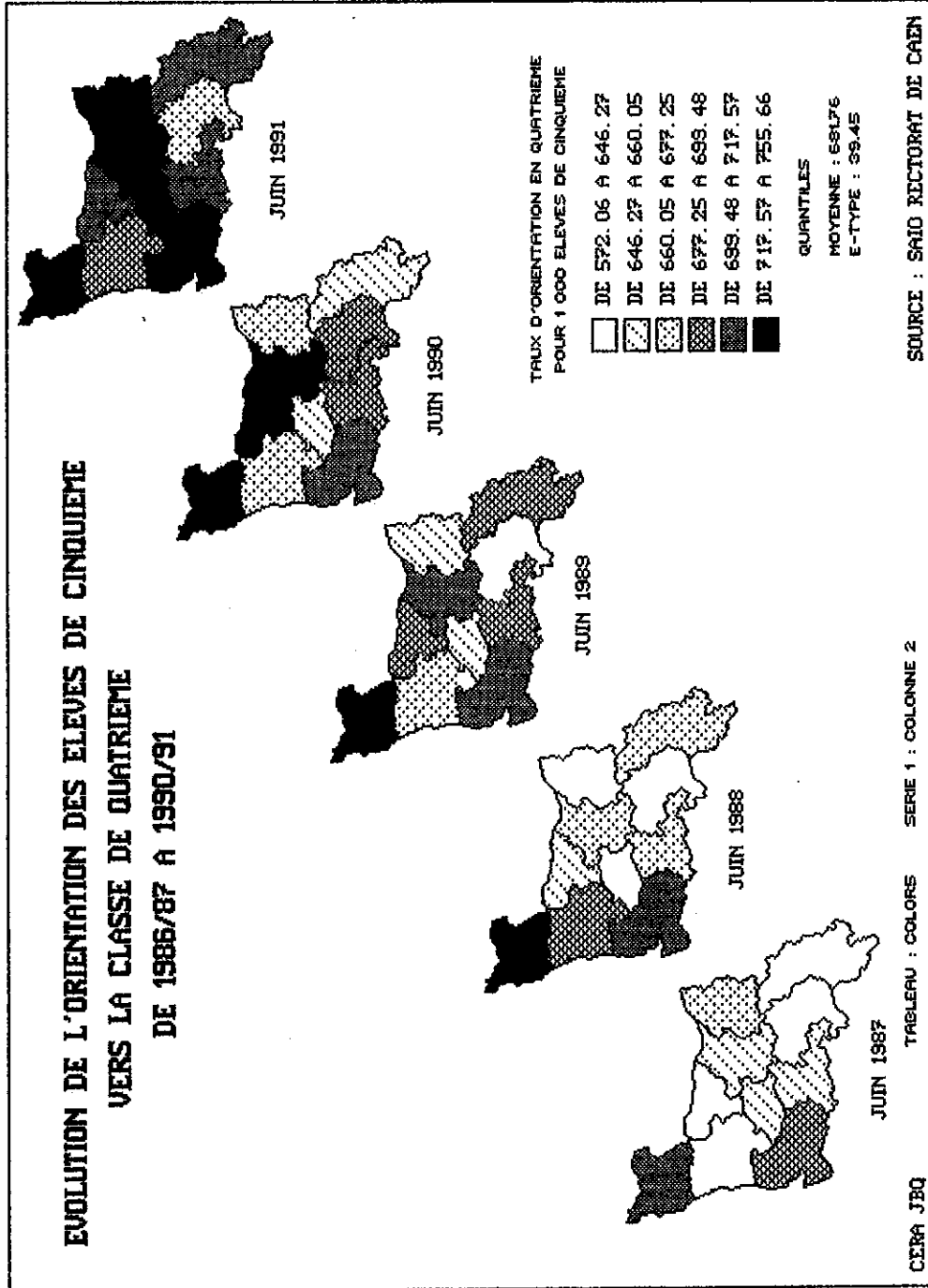
Les Régions françaises investissent de manière nuancée dans les lycées

Aujourd'hui les lycées sont à la charge des Régions depuis les lois sur la décentralisation (les rémunérations des personnels demeurant à la charge de l'État). Ainsi la gestion et les investissements incombent aux élus des Régions, et les situations sont pour le moins variées. En 1992, la moyenne des dépenses pour les lycées par habitant était de 430 francs.

La Guyane, la Réunion et la Guadeloupe avec des dépenses respectives de 2 673 francs par habitant, 674 francs par habitant et 555 francs par habitant sont celles qui investissent le plus pour les lycées. La Basse-Normandie est de toutes les Régions de métropole celle qui donne le plus avec environ 470 francs. Ce qui la place loin devant l'Aquitaine (293 francs), le Limousin (220 francs), le Midi-Pyrénées (281 francs) par exemple...

Les efforts très importants fournis par notre Région expriment sa volonté clairement définie d'axer sa politique sur la formation des jeunes. Mais n'est-ce pas logique dans la mesure où la situation des niveaux de qualifications est inquiétante ?

**EVOLUTION DE L'ORIENTATION DES ELEVES DE CINQUIEME
VERS LA CLASSE DE QUATRIEME
DE 1986/87 A 1990/91**



2. J L'ORIENTATION A L'ÉCHELLE DE LA BASSE-NORMANDIE

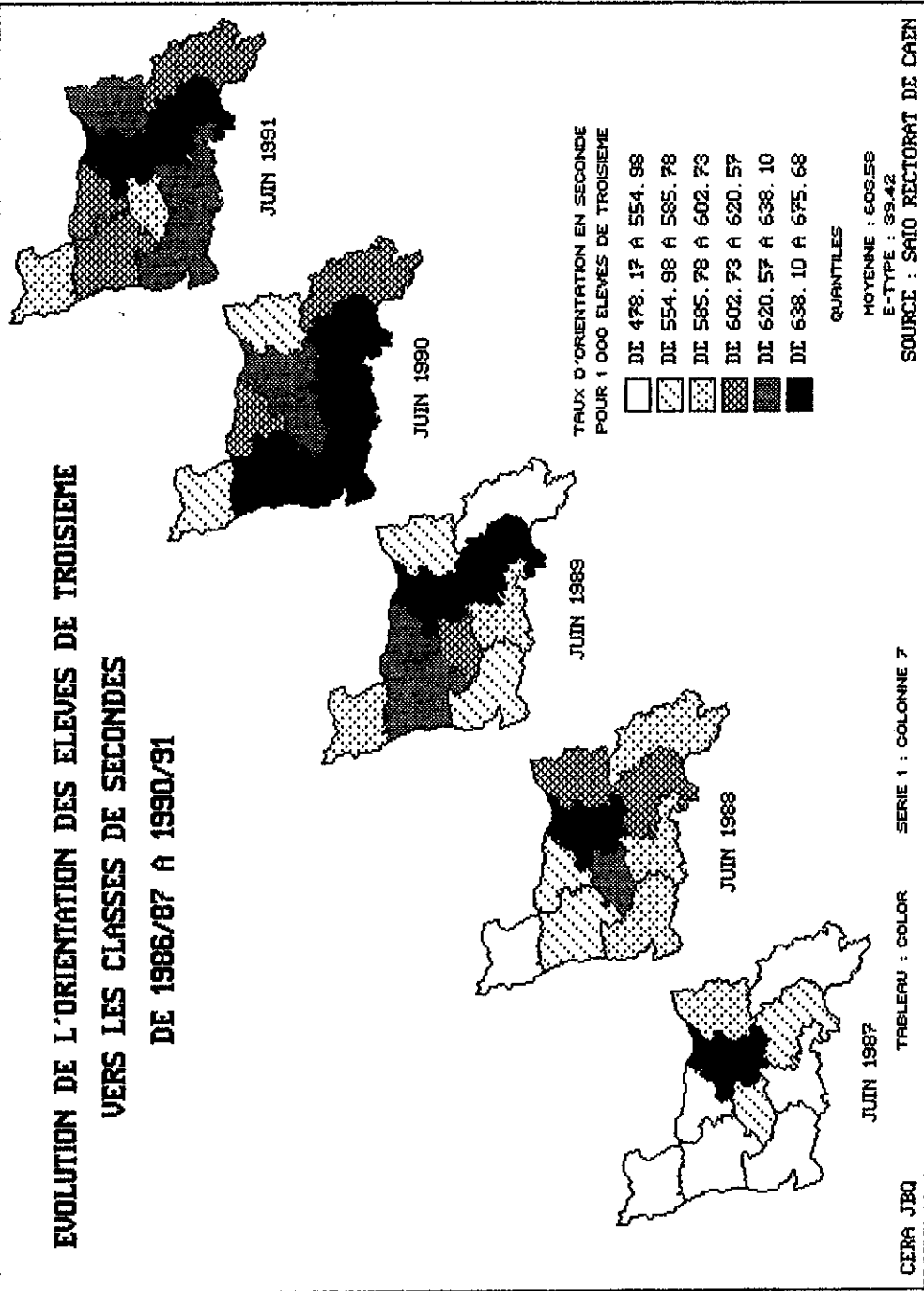
2.1. J ÉVOLUTION DE L'ORIENTATION DEPUIS 1986/87 SELON LES DISTRICTS SCOLAIRES BAS-NORMANDS

De plus en plus de collégiens orientés vers la troisième...

Le passage de la classe de cinquième vers la quatrième s'impose comme le cheminement classique dans le cursus d'un élève. Depuis plusieurs années, les politiques mises en place par les gouvernements et relayées par les recteurs dans les académies font de l'orientation en quatrième l'objectif prioritaire, le but avoué d'une amélioration générale du niveau scolaire. Au travers de cette pratique généralisée, c'est l'augmentation des jeunes en mesure de se présenter au baccalauréat qui est visée.

Depuis six ans, le visage de l'académie de Caen a considérablement changé. En juin 1987, les districts bas-normands, Cherbourg et Avranches écartés (respectivement 72 et 69 %), comptaient des taux d'orientation vers les classes de quatrième en deçà de la moyenne académique (68,2 %). Aujourd'hui, en dehors de celui d'Alençon-Argentan, tous possèdent des pourcentages supérieurs à cette moyenne. Ce dernier à toujours eu ce profil assez faible.

**EVOLUTION DE L'ORIENTATION DES ELEVES DE TROISIEME
VERS LES CLASSES DE SECONDES
DE 1986/87 A 1990/91**



Cette croissance montre les efforts considérables réalisés par l'académie de Caen, qui favorise dorénavant pour le plus grand nombre, l'accès à la classe de troisième. Elle réduit ainsi le retard qu'elle avait sur les autres académies françaises.

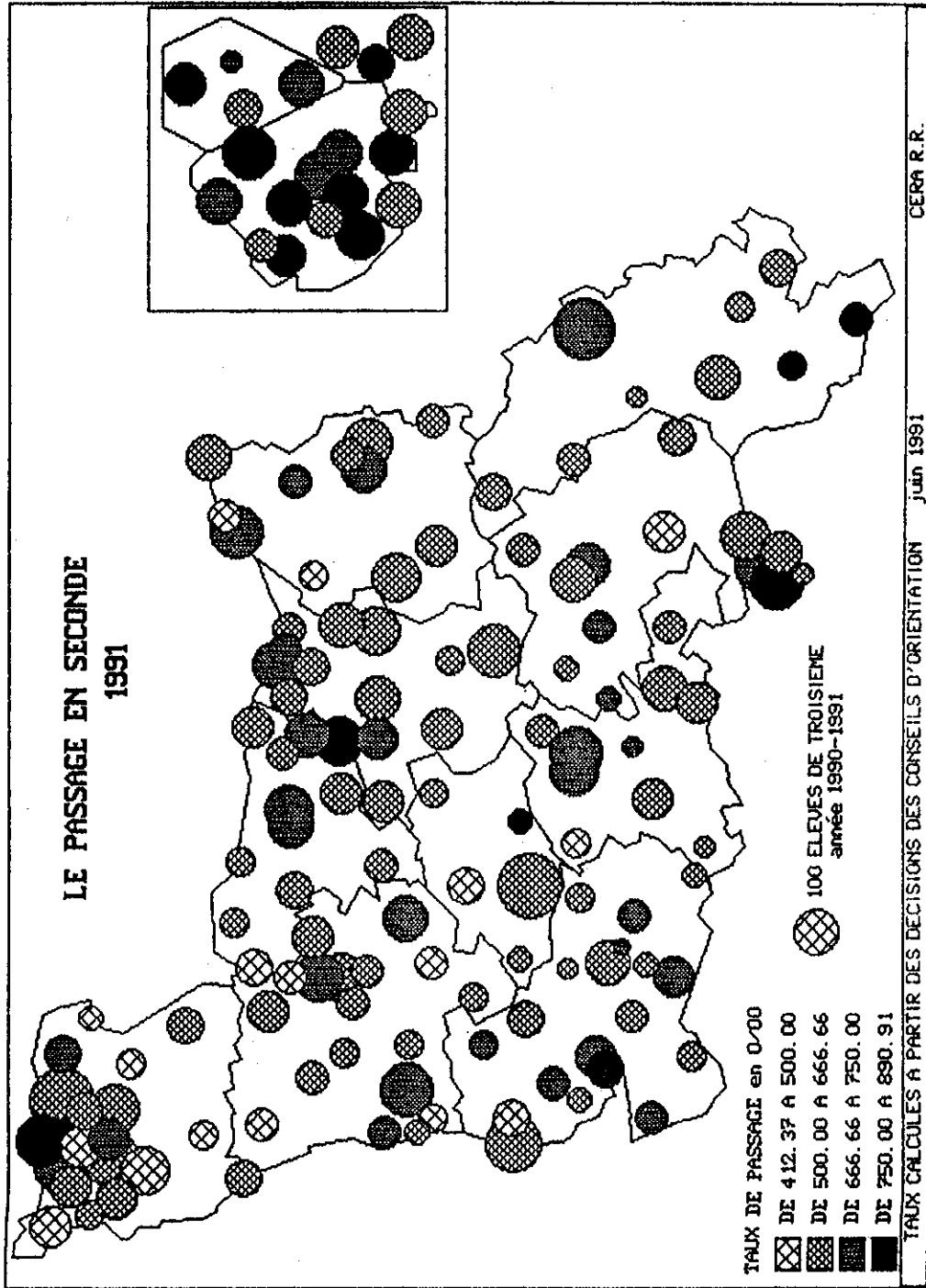
... Pour ensuite franchir le cap de la seconde

En toute logique, la croissance observée dans le passage de cinquième en quatrième se répercute au niveau de la classe de troisième. Les enjeux sont d'une autre importance puisque c'est l'ouverture sur les formations post-bac, via le baccalauréat, dont il s'agit pour une partie des collégiens bas-normands.

Le constat est du même type, car les districts qui, au milieu des années 80, comptaient des pourcentages assez faibles dans leur ensemble (notamment l'Aigle, Flers, Bayeux et les districts manchots avec moins de un collégien sur deux en seconde...) ont aujourd'hui des pourcentages conformes aux autres académies françaises. Notons que les districts de Cherbourg, de Flers et d'Avranches ont enregistré entre 1989/90 et 1990/91 un léger fléchissement du taux de passage en seconde.

Les flux vers les classes de seconde depuis les collèges bas-normands

Le taux d'orientation des élèves de troisième vers les classes de seconde ne cesse de progresser (carte par district des flux de troisième depuis 1986/87). Les nuances entre les collèges ruraux et urbains d'une part et les collèges des zones péri-urbaines et des centres villes ne sont toujours pas réduites. Les passages de troisième en seconde restent souvent plus forts dans les villes (plutôt plus au centre qu'en périphérie) que dans les



François Fillon n'enterre pas la réforme universitaire IUT et BTS : davantage de places

François Fillon, ministre de l'Enseignement supérieur, n'enterre pas la réforme universitaire de Lionel Jospin. Il ne supprime pas les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), mais il les corrigera. Et il s'interroge sur le développement des formations d'ingénieur.

François Fillon, ministre de l'Enseignement supérieur, a présenté hier ses intentions pour les deux années à venir.

Il n'enterre pas la réforme universitaire engagée par Lionel Jospin et Jack Lang. Mais il critique la façon dont elle a été préparée : « Pas de chiffrage rigoureux. » Selon un rapport de l'inspection générale, il manquera ainsi 22 000 heures de cours en lettres et 80 000 en droit et en économie.

Ingénieurs : le trop plein

Chaque université choisira la date à laquelle elle appliquera cette réforme. Des dérogations à certaines dispositions seront possibles avec l'accord du conseil d'administration.

Le nouveau ministre continuera d'augmenter le nombre de places dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS). « Tout doit être fait pour permettre aux bacheliers de choisir la filière dont ils ont envie et qui leur convient le mieux. Trop d'étèves qui veulent aller en BTS et en IUT ne sont pas retenus. Ils s'inscrivent alors à l'université faute de mieux », constate François Fillon.

En revanche, il s'interroge sur le doublement du nombre d'ingé-



François Fillon : « trop d'étèves qui veulent aller en BTS et en IUT ne sont pas retenus. »

niers préconisé dans les années passées : « Cela pose des problèmes réels de débouchés aggravés par la crise économique. »

François Fillon va lancer une étude sur le sujet. « L'autorisation pour ouvrir de nouvelles formations d'ingénieurs comportera désormais systématiquement une étude tant des débouchés que de l'intérêt général de la nouvelle filière », annonce-t-il.

« Toujours plus de bacheliers scientifiques sont nécessaires », insiste pourtant le ministre. Il n'en oublie pas pour autant les littéraires qui voient s'ouvrir à eux les études médicales et les classes préparatoires commerciales (HEC).

François Fillon a hérité des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) : « On croyait avoir trouvé la panacée. Disons-le tout net : ils n'ont pas répondu

à l'attente. J'ai choisi de les corriger plutôt que de les supprimer. »

Le gouvernement a préféré ne pas porter le débat sur les IUFM devant les députés pour ne pas « le placer sur un plan idéologique ». Des modifications seront apportées par décret.

François Fillon a laissé clairement entendre hier que la formation commune entre les professeurs d'école et les professeurs de collège et de lycée « ne se justifie pas ». Il s'interroge par ailleurs sur l'utilité de l'épreuve professionnelle du Capes : « Quelle est la logique d'un système qui juge de la pratique d'un métier avant qu'il ne soit exercé ? Ni la magistrature, ni aucun autre concours de la fonction publique ne connaissent une telle formule. »

/...

Anne BEAUVAIS.

campagnes. Effectivement, il y a une opposition nette entre les collèges de l'agglomération caennaise et ceux des Bocages ornais et virois.

L'orientation des jeunes vers les sections de BEP est différente de celle remarquée vers les secondes. Ici, les collèges ruraux orientent plus aisément vers les filières courtes, comme les BEP, que ceux des villes. Citons les districts d'Avranches, de Flers, de Bayeux entre autres.

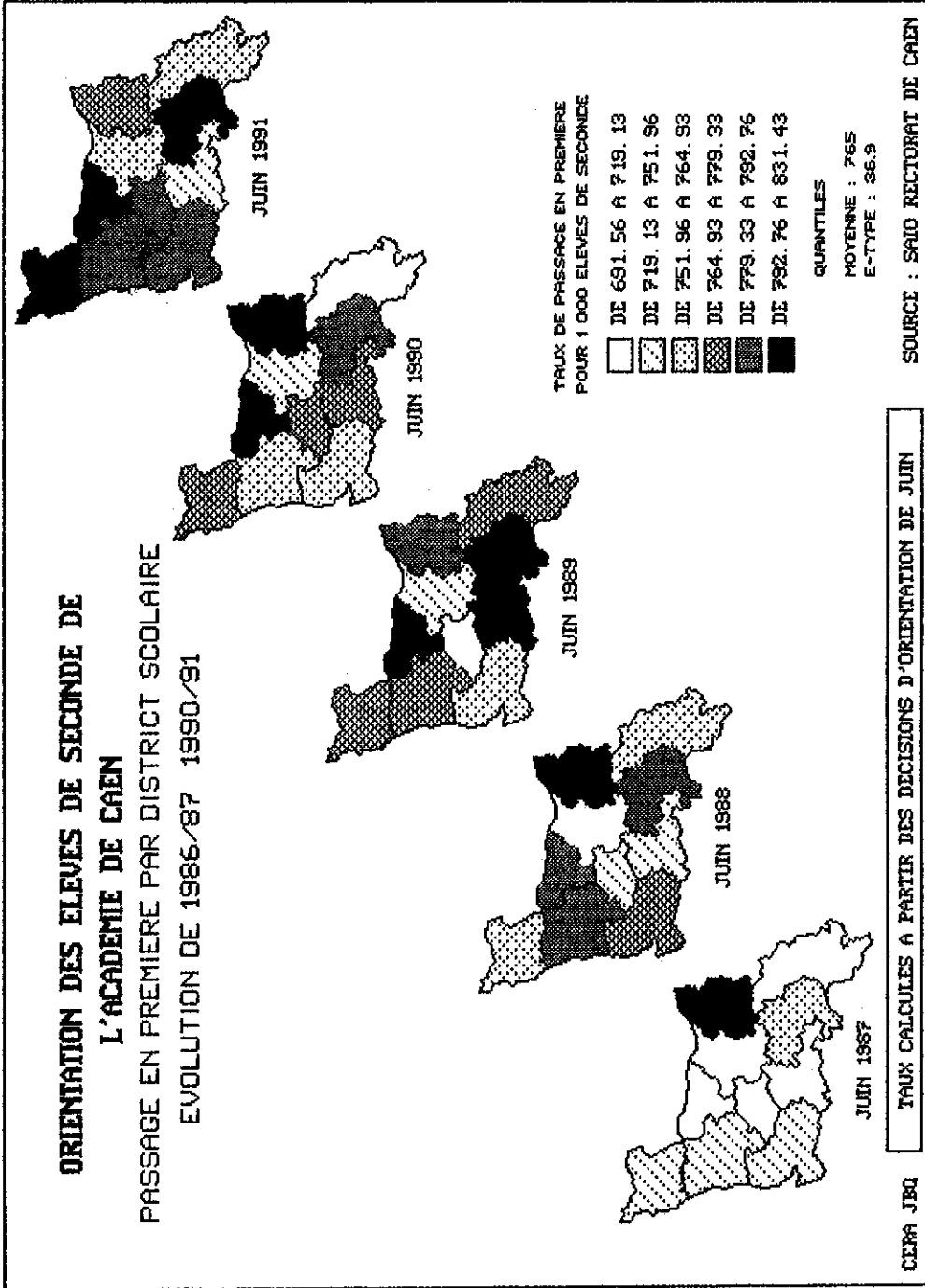
Ce contraste indique, malgré les évolutions récentes, que les traditions d'orientation ne sont pas totalement contournées en Basse-Normandie.

Le BEP reste malgré tout une des voies privilégiées après la troisième en Basse-Normandie

Depuis le milieu des années 80, le BEP a pris de l'importance en Basse-Normandie. De 8 783 en 1986/87, ils sont aujourd'hui 11 901 à être inscrits en BEP soit environ 26 % d'augmentation.

Des nuances existent entre les différents districts de l'académie de Caen. D'une année à une autre et d'un district à un autre les types d'évolutions sont très contrastés. Individuellement, il est difficile d'appréhender le phénomène d'évolution des districts bas-normands, mais analysés globalement nous constatons une croissance constante du pourcentage de jeunes s'orientant vers les BEP.

En 1986/87, seuls les districts de Vire et de l'Aigle avaient un taux d'orientation en BEP supérieur à la moyenne de l'académie. En juin 1991, il n'y avait que deux districts cette fois, en deçà de la moyenne. Il s'agissait de Caen et d'Alençon-Argentan. Ces derniers occupent la dernière place du palmarès depuis le début des années 80.



Les travaux de R. Rouault⁵ indiquent qu'un lot important de jeunes poursuivent une scolarité vers le baccalauréat à la suite d'un BEP. Cette situation explique en partie, car le BEP n'est plus synonyme de fin d'étude pour les jeunes, le maintien de ces sections à un niveau élevé dans notre académie. Il est désormais possible d'admettre que de nombreux jeunes se dirigent vers le baccalauréat par des chemins détournés.

2.2. J LES FLUX DES ÉLÈVES DE SECONDE DANS L'ACADÉMIE DE CAEN

L'orientation des élèves de seconde privilégie la première de lycée

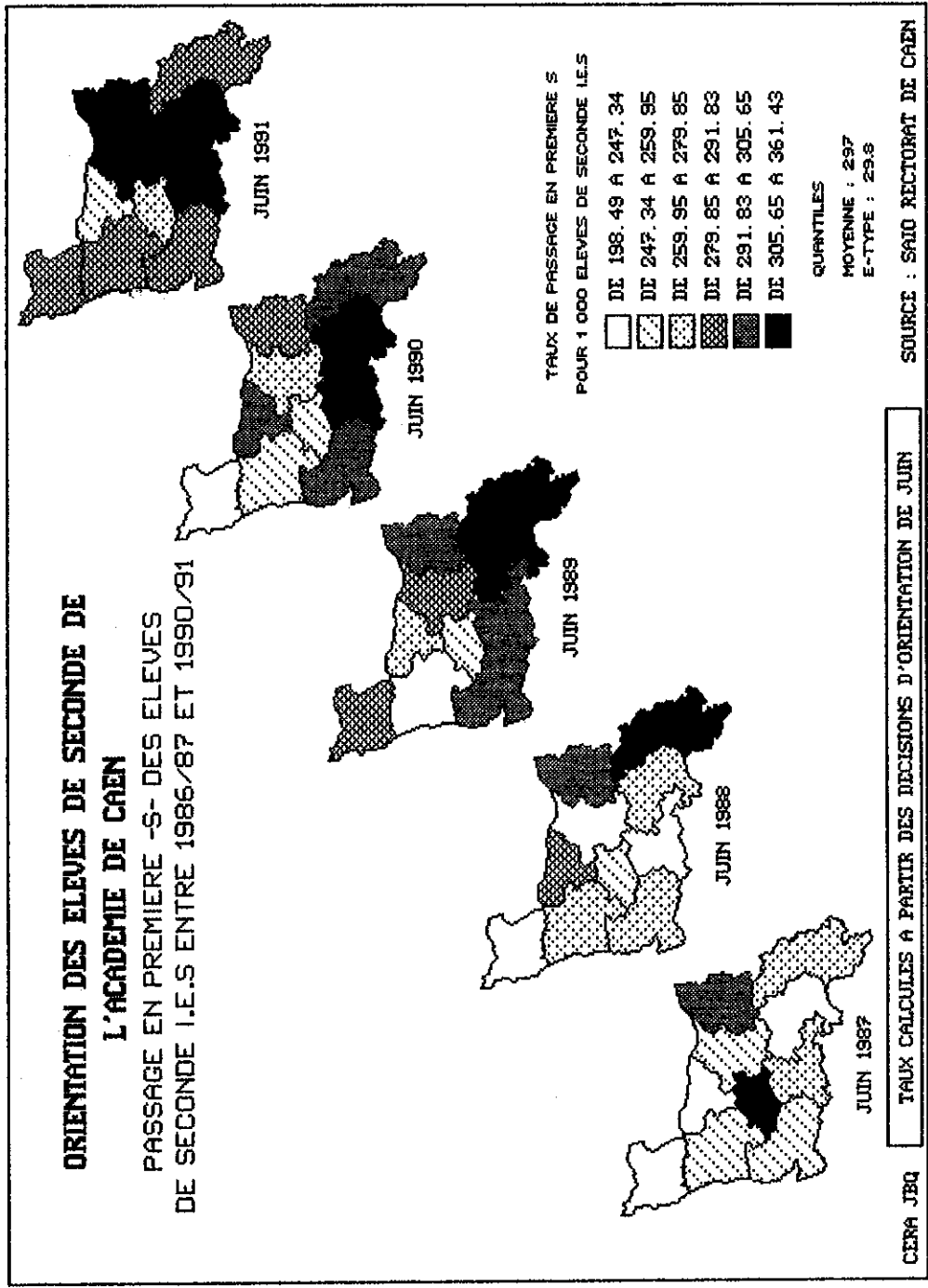
Depuis les années 1986/1987, nous constatons une nette augmentation du nombre des décisions de passage de seconde en première. C'est somme toute, la suite logique des phénomènes observés pour l'orientation des jeunes des classes de cinquième et de troisième. Cela confirme seulement la tendance imprimée depuis quelques années.

Cette évolution constante démontre la volonté d'augmenter le niveau global de la population scolarisée dans notre académie, par l'accroissement, pour le plus grand nombre, des ouvertures vers le baccalauréat, symbole de la réussite scolaire en même temps que terme d'une quinzaine d'années d'études de la maternelle au lycée.

D'un district à l'autre, cette évolution n'est pas homogène. Des districts comme Lisieux et Bayeux qui ont toujours affirmé une volonté d'orientation des lycéens de seconde en première depuis 1986/1987 s'opposent à

5) **ROUAULT R.** *L'enseignement secondaire en Basse-Normandie de 1986 à 1991*, étude réalisée pour le Conseil Régional de Basse-Normandie, C.E.R.A C.N.R.S-U.R.A 915, Université de Caen.

**ORIENTATION DES ELEVES DE SECONDE DE
L'ACADEMIE DE CAEN
PASSAGE EN PREMIERE -S- DES ELEVES
DE SECONDE I.E.S ENTRE 1986/87 ET 1990/91**



Cinq années d'études pour se spécialiser dans les travaux publics

Bâtiment : une école d'ingénieurs à Caen

L'école supérieure des travaux publics s'installe à Caen à la rentrée. Elle formera des ingénieurs des travaux de la construction. Pour sa première année, l'école accueillera 80 étudiants, recrutés soit après le bac, soit après un BTS ou un IUT.

A côté des grandes écoles publiques, comme l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), il existe, depuis 1991, un établissement privé qui enseigne aussi les métiers du bâtiment.

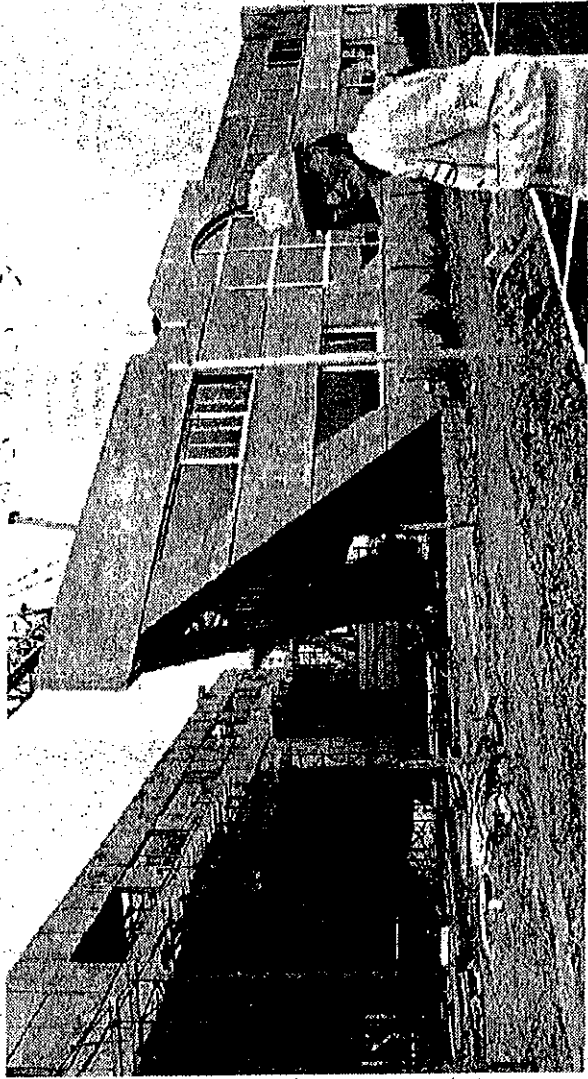
L'école supérieure des travaux publics (ESTP) est depuis toujours installée au cœur de Paris, boulevard Saint-Germain. Mais la vieille dame a rajeuni en ouvrant successivement trois autres établissements : Cachan dans le Val-de-Marne, Metz en septembre 1992 et Caen, le dernier-né.

1 500 ingénieurs demandés chaque année

Située au nord de la ville, proche d'une école d'ingénieurs-physiciens, l'ESTP-Caen est, en chantier. « Tout sera prêt pour la rentrée, le 27 septembre », assure, optimiste, Hélène Grimault-Duc.

Déjà en poste, la jeune directrice s'intéresse d'un œil aux travaux pilotés par les collectivités locales (conseil régional, département, district). De l'autre côté, elle recrute les futurs étudiants, organise les enseignements.

La première promotion de 80 élèves comportera, comme les



L'école supérieure des travaux publics de Caen est en construction, mais tout sera prêt à la rentrée. Hélène Grimault-Duc, la directrice est confiante.

suivantes, deux niveaux d'entrée. Cinquante élèves seront pris à la sortie de terminale, « de préférence des titulaires de bacs scientifiques C et E, sans exclure la série D et les bacs technologiques F4, F9, avec un bon dossier. » Les trente autres seront recrutés à bac+2, « avec un diplôme d'IUT ou un BTS de génie civil ou équivalent », explique Hélène Grimault-Duc.

Une première sélection est faite sur dossier scolaire, puis une seconde sur entretien. La clôture des inscriptions est fixée au 14 juin.

Malgré la crise dans le bâtiment et ailleurs, la directrice ne s'inquiète pas des débouchés pour « ses » futurs ingénieurs : « Les besoins sont de l'ordre de 1 500 ingénieurs par an, que les écoles ne fournissent pas. Notre souci, précise-t-elle, est d'une part, de former des personnes directement productives en multipliant les stages, un an au total sur les cinq années d'études ; d'autre part, de mettre l'accent sur les fonctions d'animation. L'ingénieur de travaux, c'est aussi un meneur d'équipes. »

Hélène Grimault-Duc mène son

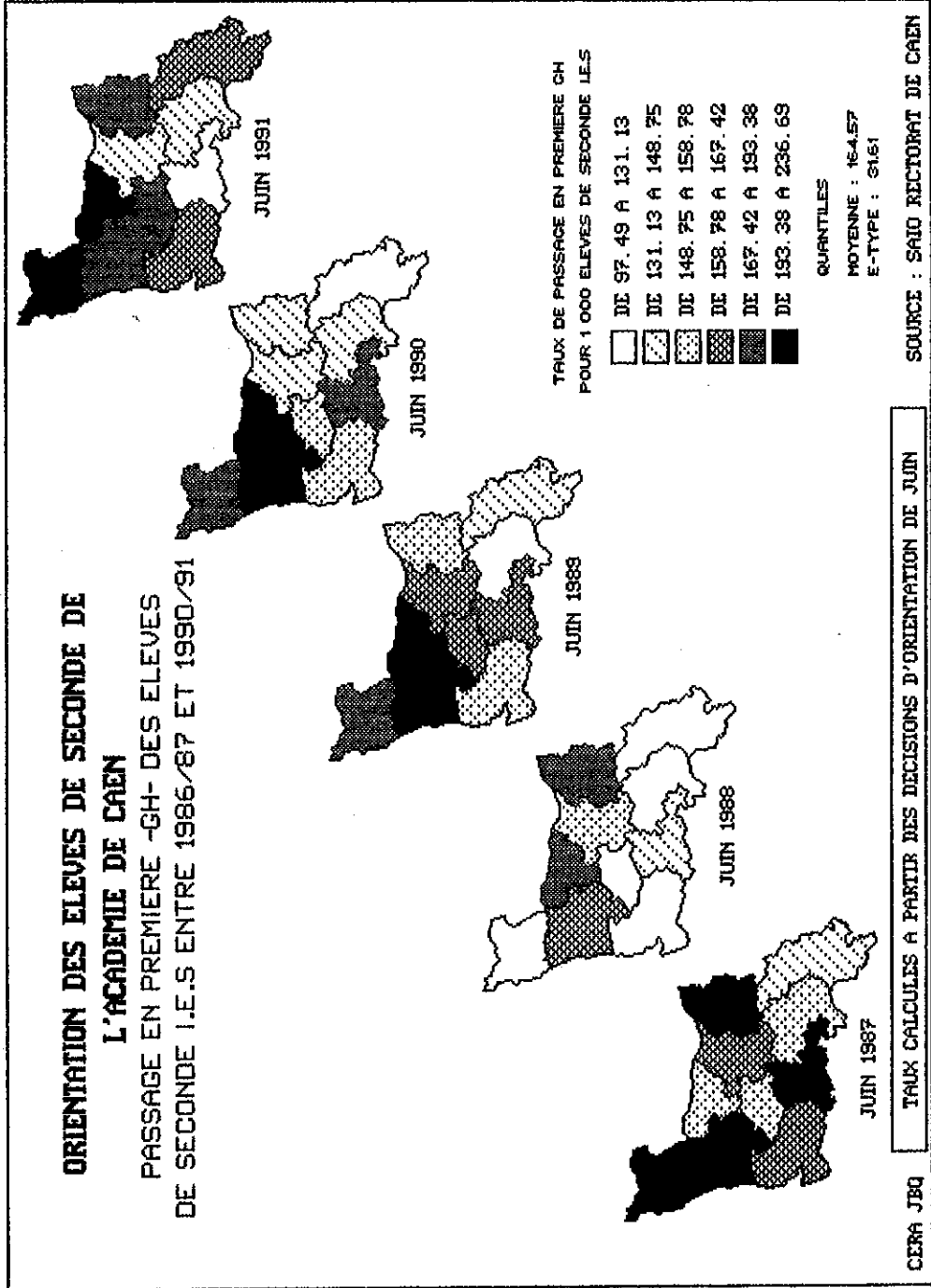
projet tambour battant. Seul hic : le coût de la scolarité, de l'ordre de 25 000 F par an. « Mais, rétorque l'ancienne étudiante de l'ESTP-Paris, avec la taxe d'apprentissage, nous arrivons à financer les études d'un tiers des élèves. Je n'ai jamais connu de désistement pour des problèmes pécuniaires », affirme-t-elle.

Jean-Jacques LEROSIER.

Ecole supérieure de travaux publics de Caen, 6, boulevard du Maréchal Juin, 14050 Caen cedex. Tél. 31 45 27 50 ou 31 45 27 95.

/...

**ORIENTATION DES ELEVES DE SECONDE DE
L'ACADEMIE DE CAEN
PASSAGE EN PREMIERE -GH- DES ELEVES
DE SECONDE I.E.S ENTRE 1986/87 ET 1990/91**



/...

ceux de l'Aigle et de Caen qui demeurent à la traîne. De même, il existe des districts scolaires, Flers et Alençon, dont le pourcentage d'orientation vers les classes de première subit un fléchissement après avoir connu des périodes plus fastes.

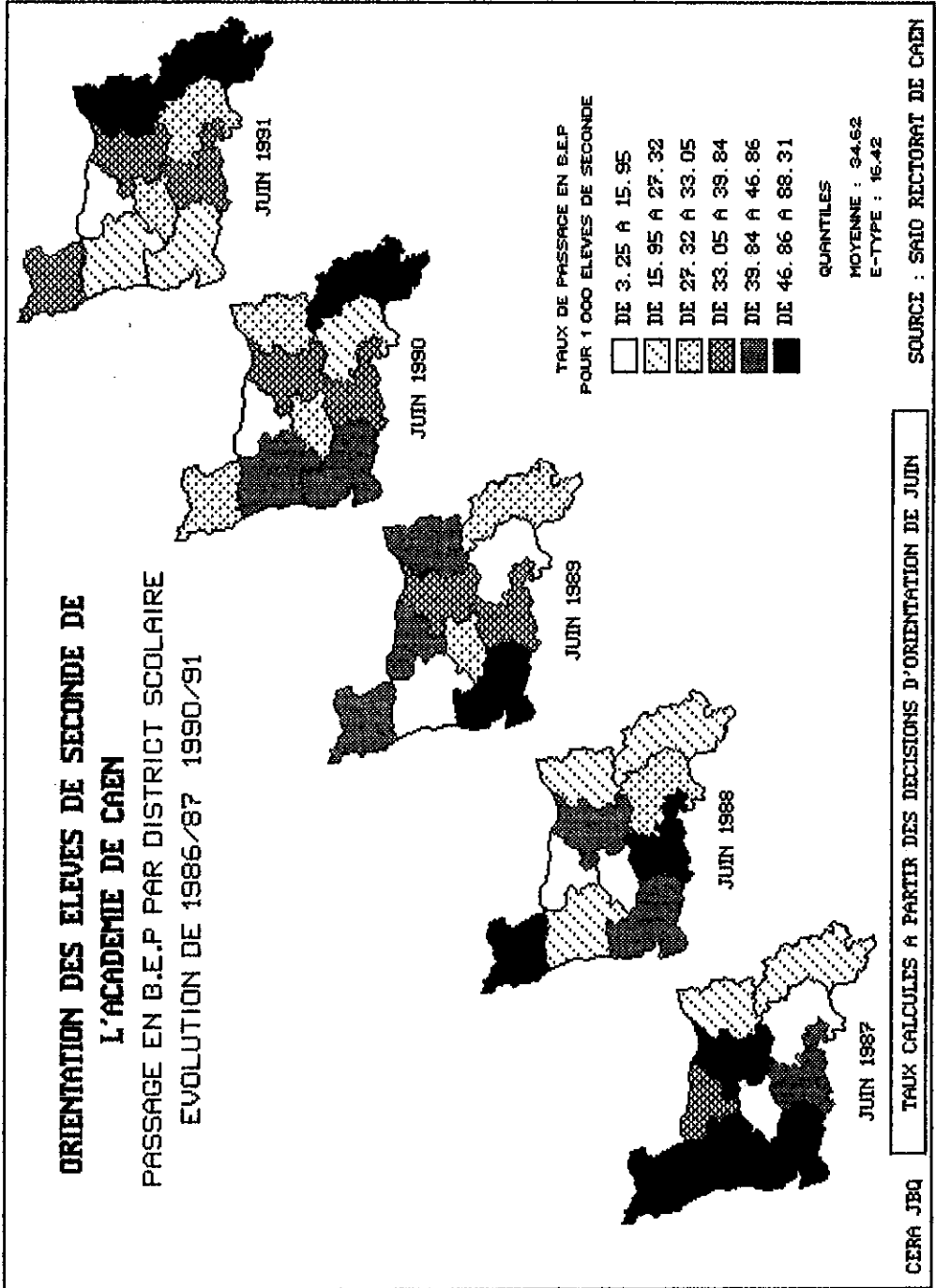
Les secondes IES et l'orientation en premières S et G-H

L'étude concerne les élèves des secondes IES puisque dans la ventilation des secondes vers ces filières ils représentent plus de la moitié des flux. Les jeunes des sections technologiques ou professionnelles se maintiennent le plus souvent dans leurs voies, leur choix est clairement défini.

Le passage dans la classe de première S qui était modeste au début des années 80 devient semble t-il plus systématique, notamment dans les districts de Caen, Bayeux, Flers et Alençon. Pour ces dernières, un élève de seconde sur trois passent en première S.

Les comportements des autres districts scolaires obéissent à des évolutions contrastées. Cherbourg et Bayeux, par exemple, restent au même niveau depuis six ans, les pourcentages demeurent faibles. Le district de Vire a même une évolution inverse puisqu'en juin 1987, ses taux étaient plus élevés de 10 points à ce qu'ils sont aujourd'hui.

L'évolution ces dernières années des décisions d'orientation vers le baccalauréat G reste sensiblement inchangée. La Basse-Normandie demeure l'une des académies avec celles du Grand-Ouest et du Nord où les bacheliers G tiennent une place dominante. Selon les districts, ce processus s'est mis en place de manière variée.



Les districts de la Manche (Cherbourg, S^t Lô et Avranches) maintiennent depuis plusieurs années une tradition de formation de bacheliers technologiques (malgré un fléchissement en juin 1988). Le district de Bayeux entre également dans cette logique. En revanche, ceux de L'Aigles et d'Alençon-Argentan ont des taux plus faibles (environ 16 % de moins).

Mises côte à côte, ces cartes, laissent apparaître que les districts à forte proportion de bac C sont différents de ceux où les séries G-H sont importantes. Les districts ne forment pas à la fois des bacheliers scientifiques et des bacheliers technologiques...

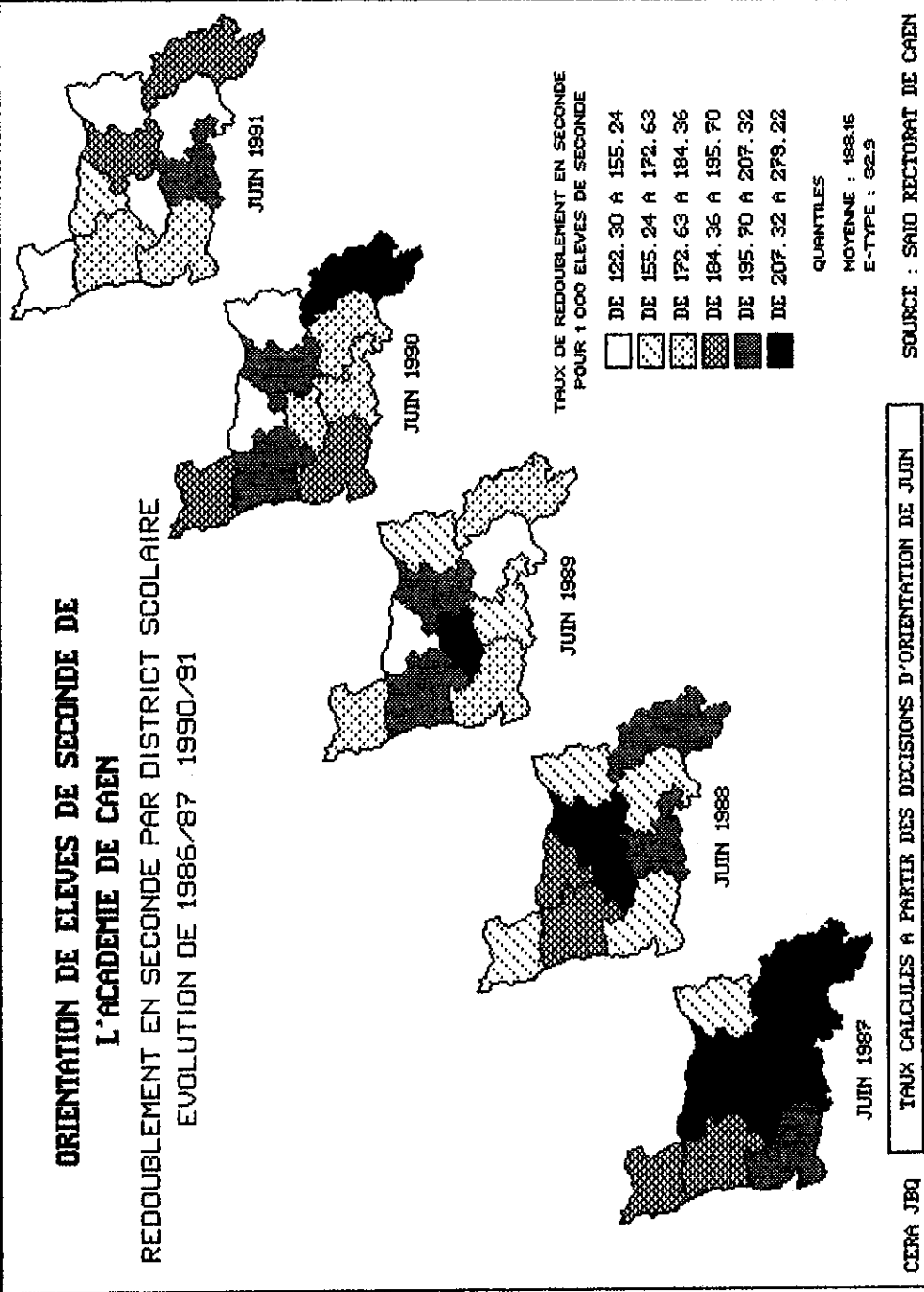
Nous observons un basculement géographique des réorientations en BEP

L'orientation ou plutôt la réorientation des élèves de seconde vers les classes de BEP symbolise pour beaucoup l'échec scolaire ou une mauvaise orientation. Il est vrai que bon nombre de jeunes de seconde désirent obtenir au bout du compte le passeport pour l'enseignement supérieur qu'est le baccalauréat !

La situation au milieu des années 80 montrait un certain déséquilibre entre les pourcentages observés d'élèves réorientés vers les sections de BEP dans les districts de la Manche, en comparaison de ceux de l'est de l'académie (notamment Alençon-Argentan).

En juin 1991, le phénomène est totalement inverse. Ce sont les districts de Bayeux et de l'Aigle qui comptent les taux les plus significatifs, à l'opposé des districts de la Manche. Ce revirement surprenant n'offre hélas pas d'explication solide... Certains districts réorientent jusqu'à 9 % de leurs jeunes vers les filières courtes de BEP.

**ORIENTATION DE ELEVES DE SECONDE DE
L'ACADEMIE DE CAEN
REDOUBLEMENT EN SECONDE PAR DISTRICT SCOLAIRE
EVOLUTION DE 1986/87 1990/91**



De moins en moins de redoublements en Basse-Normandie

Depuis le mois de juin 1987 le pourcentage des élèves de seconde qui redoublent amorce une lente diminution. Au total, six districts sur les dix que compte l'académie de Caen faisaient redoubler entre 20 et 30 % des élèves de secondes. Cette situation préoccupante est aujourd'hui bien maîtrisée puisque seulement un tiers des districts est encore au dessus de la moyenne académique, il s'agit de Flers, l'Aigle et Caen.

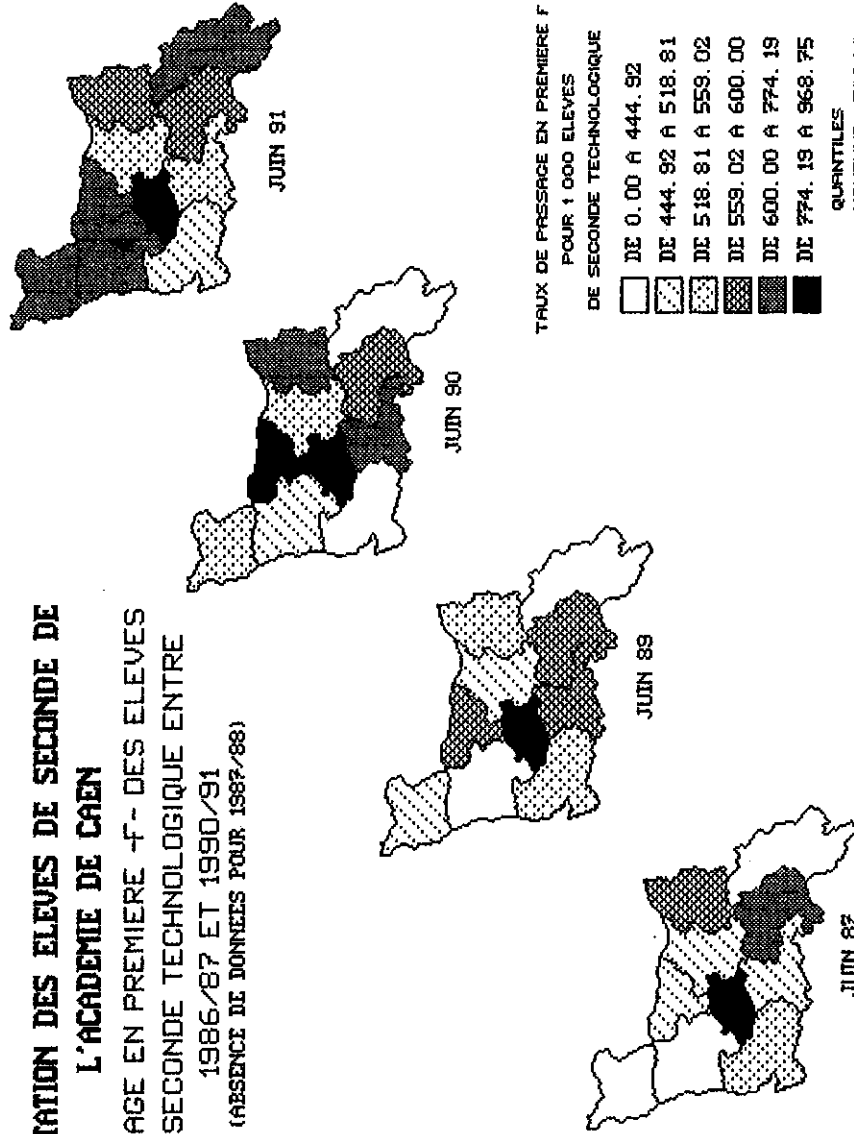
La chute continue des taux de redoublement indique que des efforts ont été réalisés pour permettre aux lycéens de continuer vers le baccalauréat. Le niveau de scolarisation global des jeunes bas-normands s'en trouve amélioré.

L'orientation des secondes technologiques en première

Comparer les données cartographiées des orientations en première F et G-H des élèves des classes de secondes technologiques nous renseigne sur l'évolution de ces pratiques. Depuis le milieu des années 80, nous constatons que ces deux phénomènes évoluent dans des directions opposées.

En effet, les pourcentages de passage de secondes technologiques en première G-H sont restés élevés entre 1986 et 1990 (au delà de la moyenne académique de 11 pour 1 000). Ce sont surtout les districts du Calvados qui avaient ce comportement. Aujourd'hui les taux sont très faibles. Tous les districts possèdent des chiffres inférieurs à la moyenne académique, et sont compris entre 3 et 7 pour 1 000.

**ORIENTATION DES ELEVES DE SECONDE DE
L'ACADEMIE DE CAEN
PASSAGE EN PREMIERE F- DES ELEVES
DE SECONDE TECHNOLOGIQUE ENTRE
1986/87 ET 1990/91
(ABSENCE DE DONNEES POUR 1987/88)**



TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE F
POUR 1 000 ELEVES
DE SECONDE TECHNOLOGIQUE

DE 0.00 A 444.92
DE 444.92 A 518.81
DE 518.81 A 559.02
DE 559.02 A 600.00
DE 600.00 A 774.19
DE 774.18 A 968.75

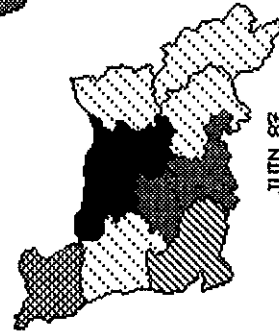
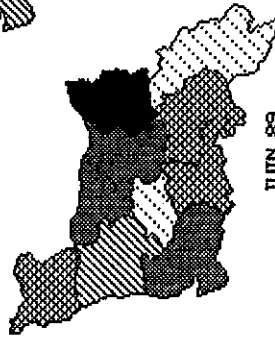
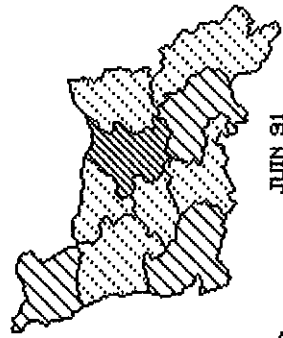
QUANTILES
MOYENNE : 566.93
E-TYPE : 75.98

CERA J8Q

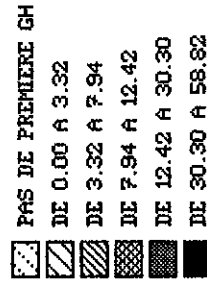
TAUX CALCULES A PARTIR DES DECISIONS D'ORIENTATION DE JUN

SOURCE : SAIO RECTORAT DE CAEN

**ORIENTATION DES ELEVES DE SECONDE DE
L'ACADEMIE DE CAEN**
PASSAGE EN PREMIERE -GH- DES ELEVES
DE SECONDE TECHNOLOGIQUE ENTRE
1986/87 ET 1990/91
(ABSENCE DE DONNEES POUR 1987/88)



TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE GH
POUR 1 000 ELEVES
DE SECONDE TECHNOLOGIQUE



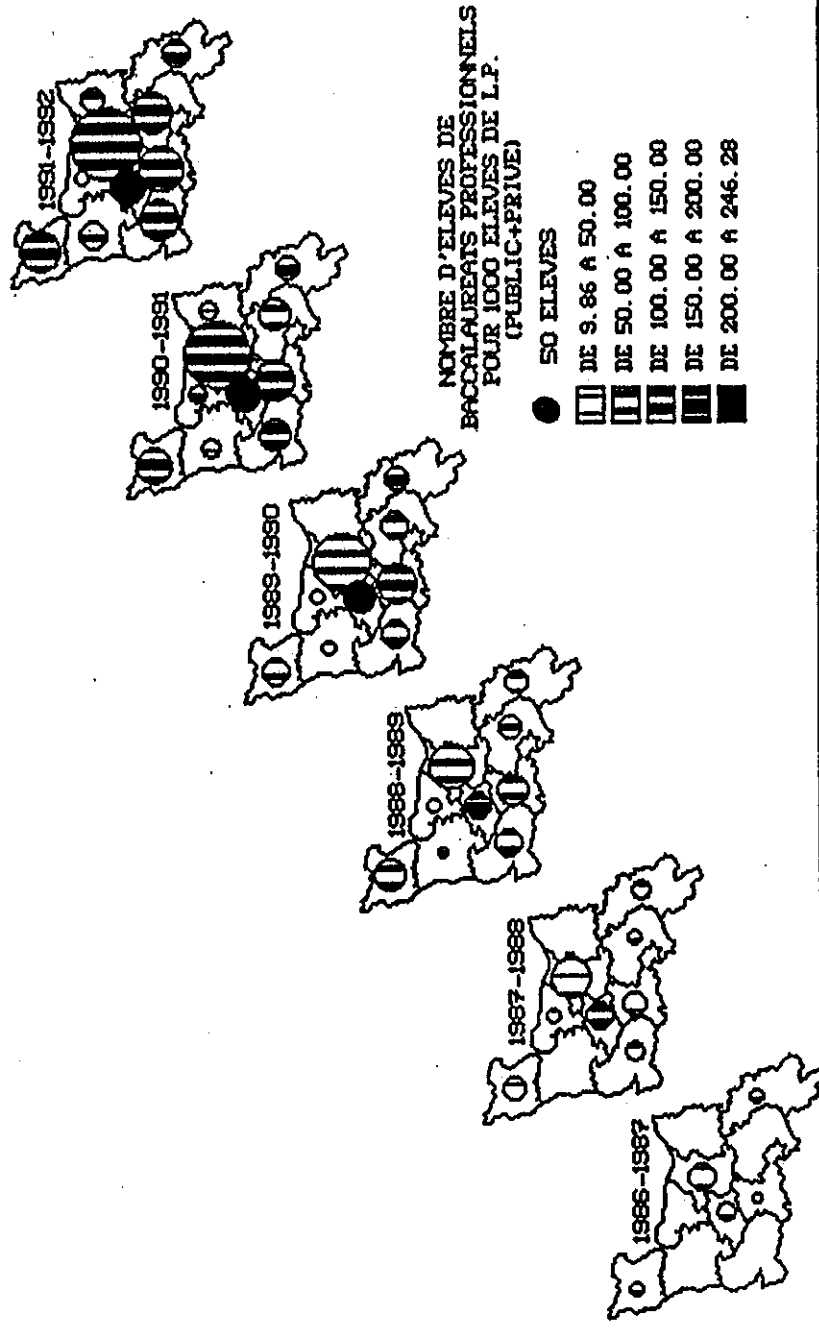
QUANTILES
MOYENNE : 11.93
E-TYPE : 15.04

CERA JBQ

TAUX CALCULES A PARTIR DES DECISIONS D'ORIENTATION DE JUIN

SOURCE : SAIO RECTORAT DE CAEN

LES BACCALAUREATS PROFESSIONNELS



SOURCE: M.E.N. D.P.M.2 RECTORAT DE CAEN

C.E.R.A. P.R.

A l'inverse, et en valeurs absolues, les effectifs en jeu sont plus élevés et les orientations vers la série F ne cessent de progresser sur la même période. Certains districts ont une forte tradition d'orientation en première F. Il en est ainsi de ceux de Vire, d'Alençon et de Bayeux.

Les autres districts voient leurs taux croître de façon constante. Ils sont tous au dessus de la moyenne en juin 1991 sauf ceux d'Avranches et de Flers. Ces derniers, en particulier celui du Sud Manche, restent depuis longtemps coincés à la dernière place.

Les baccalauréats professionnels et les districts bas-normands

Au niveau national, l'académie de Caen est, avec celles de Rouen, Lille, Amiens, Nantes, Limoges, dans le groupe qui totalise proportionnellement le plus de bacheliers professionnels.

A une échelle différente, celle des districts, il existe des nuances marquées. En 1986/1987, cinq districts sur les dix de l'académie de Caen formaient des jeunes aux baccalauréats professionnels. Cette année, tous participent activement au développement de la filière professionnelle. Ces formations ont, en Basse-Normandie, un accroissement très fort depuis leur officialisation en 1986/1987 et concernent maintenant près de 3 000 jeunes (contre 250 au début de la période). Dans leur majorité, ils proviennent des séries de BEP.

Le district de Vire est celui qui depuis le début de cette période possède, dans la population de ses Lycées Professionnels, la plus grande proportion de jeunes inscrits en "Bac-Pro" (246 pour 1 000). En revanche, celui de Bayeux reste, sur la même durée, à des taux assez faibles, même s'il participe au mouvement global de croissance.

LES SECTIONS DE C.A.P. UNE DIMINUTION PROGRESSIVE



SOURCE RECTURAT DE CAEN

C.E.R.A. R.R.

/...

La localisation des lycées professionnels en Basse-Normandie

Nous constatons que la répartition géographique des lycées sur l'espace bas-normand n'est pas homogène. Les districts de L'Aigle, Bayeux, Vire, Saint-Lô et Lisieux totalisent peu d'établissements professionnels. Ils sont, en revanche, de taille appréciable. Ceux de Caen, Flers, Alençon-Argentan, Cherbourg et Avranches font de la formation en LP une des voies essentielles d'éducation.

2.3. J CERTAINES FILIÈRES VOIENT LEUR REPRÉSENTATION DIMINUER

Les CAP sont en perte de vitesse...

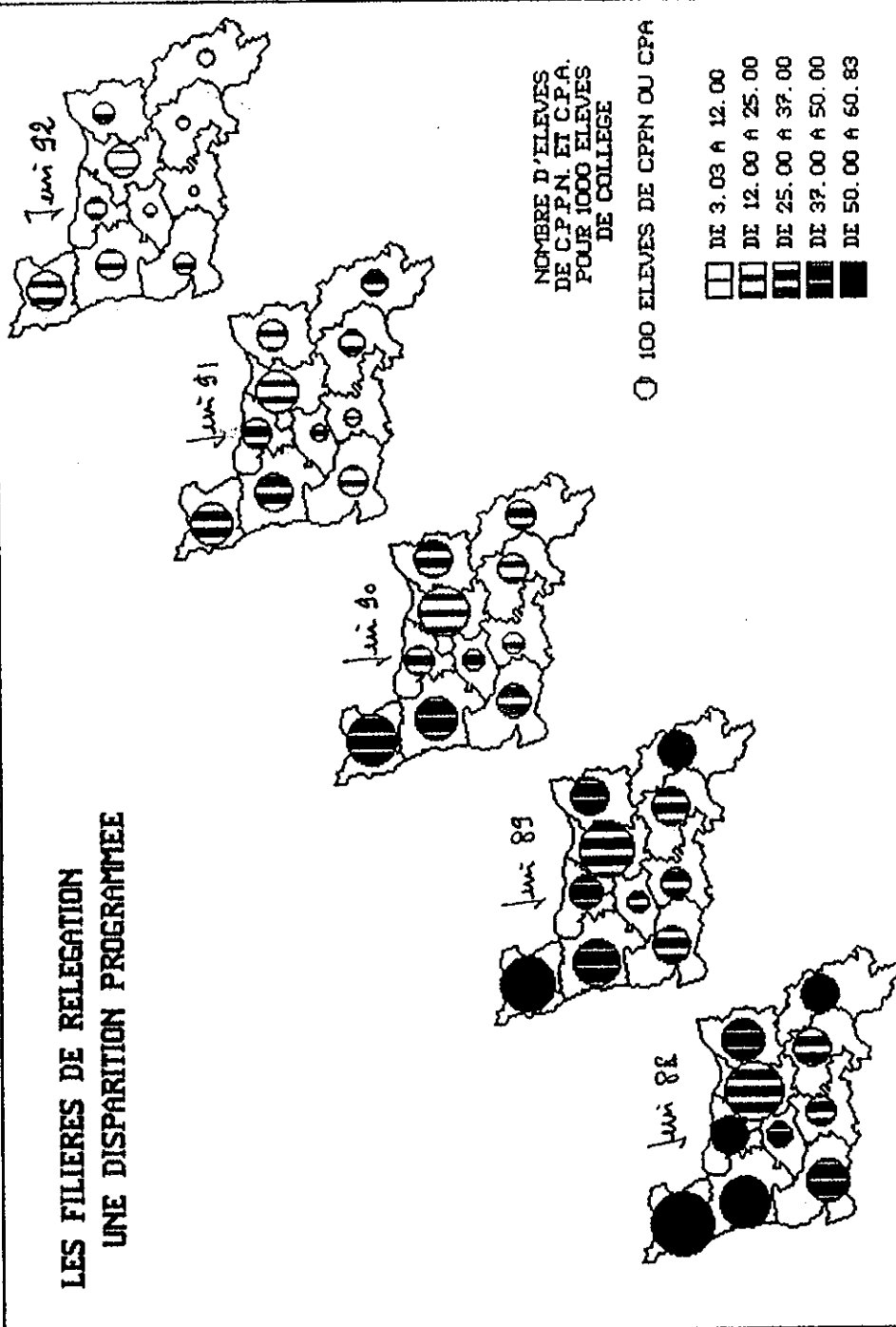
Le phénomène de fléchissement des sections de CAP s'observe depuis quelques années, à la fois en France et en Basse-Normandie. Au début des années 80, ces formations concernaient un sixième des élèves de cinquième auxquels s'additionnaient quelques jeunes issus des CPPN et de sixième⁶.

Tous les districts bas-normands, sans exception, comptaient dans leur Lycées Professionnels plus de la moitié des jeunes inscrits dans les différents CAP enseignés. A l'époque, cette voie de formation était destinée aux élèves de cinquième aux perspectives d'études longues nulles.

Aujourd'hui, la situation a considérablement changé puisque les CAP subissent de plein fouet les politiques qui veulent améliorer le niveau des jeunes (facilité de passage en quatrième, réduction des

6) **ROUAULT R.** *L'enseignement secondaire en Basse-Normandie de 1986 à 1991*, étude réalisée pour le Conseil Régional de Basse-Normandie, C.E.R.A C.N.R.S-U.R.A 915, Université de Caen.

**LES FILIERES DE RELEGATION
UNE DISPARITION PROGRAMMEE**



SOURCE: RECTORAT DE CAEN

C.E.R.A. R.R.

/...

redoublements). Ainsi, le nombre des inscrits en CAP baisse et ne représente plus, en 1991/1992, que le quart des effectifs du second cycle professionnel.

Bien implanté encore dans les districts de Caen, Flers et Lisieux, ces filières ont pratiquement disparu des établissements de Vire et Bayeux...

... comme les filières de relégations de type CPPN

Les effectifs des Classes Pré-Professionnelles de Niveau, sont depuis le milieu des années 80 en constante diminution. Les CPPN ne concernent plus que 250 élèves en 1991/1992 soit 0,3 % des élèves du premier cycle contre 4 % en 1986...

L'augmentation du niveau scolaire général lié à la réduction du retard scolaire en collège et à la baisse du recrutement des lycées professionnels avant la classe de troisième impose une diminution des CPPN. Ces filières ne conduisent plus qu'à l'apprentissage, en baisse également dans les districts bas-normands et français.

BILAN DE L'ORIENTATION EN BASSE-NORMANDIE

La Basse-Normandie, globalement, oriente peu de jeunes en quatrième et le laminage se poursuit en fin de troisième, malgré des progrès réalisés, notamment par le Calvados. L'augmentation du niveau scolaire de la Basse-Normandie est en marche, mais les retards accumulés depuis des années rendent la progression lente.

Même si l'entrée en seconde se généralise de plus en plus, il y a proportionnellement moins de jeunes bas-normands qui atteignent le baccalauréat qu'ailleurs. Les orientations vers les filières courtes restent l'une des voies prioritaires des flux après la troisième dans notre académie. Les sections professionnelles ont tendance à démocratiser l'entrée en terminale. La Basse-Normandie participe activement au mouvement national dans ce domaine...

Après le baccalauréat, obtenu par une frange encore relativement modeste de jeunes dans la classe d'âge, les ouvertures sur les formations de l'enseignement supérieur sont réduites. Près de 73 % des bacheliers se dirigent vers l'Université où les échecs sont encore trop nombreux...

Le déficit chronique en formations "post-bac" (STS, CPGE, Écoles de commerce, Écoles d'Ingénieurs) de l'académie de Caen pousse les entrepreneurs à embaucher des diplômés venus des régions limitrophes (Bretagne, Paris...).

Les personnes qui ne possèdent pas de diplôme sont encore trop nombreuses dans notre région. Les efforts doivent donc prendre en compte les exclus du système éducatif qui sortent sans formation du système scolaire dès 16 ans pour beaucoup.

CHAPITRE II

CHAPITRE II : L'EMPLOI ET LA FORMATION

ÉTUDE RÉALISÉE A PARTIR DES DOCUMENTS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE DE BASSE-NORMANDIE ET DE LA D.R.T.E' DE BASSE-NORMANDIE SUR DES ENTREPRISES DE PLUS DE 10 EMPLOYÉS

Les entreprises et la formation en Basse-Normandie

Des services régionaux, préfectoraux ou académiques tentent depuis plusieurs années, du fait de la montée rapide du chômage en France et dans notre région, de faire un bilan de l'état de santé des entreprises. Aujourd'hui, ces services veulent également observer de plus près le devenir des jeunes face au marché de l'emploi. Pour cela, l'accent est mis sur la formation. La Région de Basse-Normandie en a d'ailleurs fait l'une de ses priorités.

Après une analyse des formations dans l'académie de Caen, au travers de l'orientation à la fin des classes de cinquième, de troisième, de BEP, de seconde, sans omettre les formations "post-bac" de haut niveau, nous

7) Direction Régionale du Travail et de l'Emploi.

avons élaboré un état des lieux, une photographie de l'académie de Caen, en la comparant aux autres académies françaises.

Ce bilan des flux d'orientations appelle un inventaire des métiers, de leur santé économique et de leurs besoins de qualifications pour, en fin de compte, établir, si cela est possible et judicieux, des liaisons pouvant les harmoniser.

Récapitulatif des besoins des entreprises bas-normandes

Deux documents récents (février et mai 1992) de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Basse-Normandie et de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi de Basse-Normandie (la base étant l'Enquête Structure des Emplois) font un état approfondi des besoins en formation des PME-PMI (plus de 10 salariés) de notre région. Cette photographie des secteurs économiques est réalisée par grandes branches d'activités.

La période de référence retenue ici (du milieu des années 80 à 1992), est sujette aux difficultés de l'économie de notre région (compressions du personnel, faillites d'entreprises). Cette situation imprime sur l'emploi, de la part des chefs d'entreprises, une certaine attente ainsi qu'une volonté d'augmenter le niveau de leurs recrutements futurs⁸.

8) CCI. Les besoins en formation des PME-PMI industrielles de Basse, février 1992.

I | LES BESOINS DE FORMATION DES MÉTIERS :

- Le textile et la confection :

*Les entrepreneurs cherchent des personnes ayant de l'expérience avec CAP ou BEP en production ou maintenance. Les exigences sont inchangées et la formation est jugée bonne et suffisante pour les CAP-BEP habillement, couture, piqueuse, boutonneuse et ourdisseur. Le travail posté est toujours majoritaire. La situation économique actuelle peu favorable (taux de chômage proche de 30 % parmi les employés de cette branche) n'incite pas au développement et à la modification des capacités de formation. En revanche, une revalorisation des métiers tels que **coupeur prêt-à-porter, patronniers ou modélistes**, est à opérer rapidement car les entreprises en demandent.*

- En mécanique-automatisme :

*Les personnes que les chefs d'entreprises souhaitent engager doivent avoir un bagage technique développé. Les domaines sont multiples et variés : informatique (DAO, PAO, GPAO), micro-électricité, hyperfréquences, automatisme, télémétrie, pneumatique... Les formations recherchées s'échelonnent du CAP au BTS-DUT, en passant par les baccalauréats professionnels. Il y a une certaine volonté d'augmenter le niveau pour les CAP et les "bac-pro". Ce secteur très développé dans notre région manque, par contre, cruellement d'encadrement (ingénieurs et cadres techniques). Il faudrait alors accroître les effectifs du bac professionnel **définition de produit industriel** et du **BTS conception de produit industriel**. Des ouvriers non qualifiés ont été formés pour devenir opérateurs sur des machines à commandes numériques, entre autres, par la voie de la formation continue.*

La réparation automobile va retrouver le niveau qui était le sien il y a quelques années, grâce au développement des mesures concernant la sécurité (contrôle technique généralisé à tous les véhicules).

- Transformation des métaux et chaudronnerie :

Aujourd'hui, ces deux secteurs sont indissociables puisqu'ils fonctionnent souvent ensemble ; la chaudronnerie s'inscrit désormais dans les entreprises de transformation des métaux.

Les niveaux de qualifications dans ces entreprises sont assez larges puisque d'un côté les ouvriers non qualifiés sont encore nombreux, et que par ailleurs on se dirige vers l'embauche de diplômés d'un niveau bac + 2. La situation de l'emploi est nuancée selon le métier. Elle est délicate pour les professions du montage-formatage des métaux (un chômage important pour les soudeurs-tuyauteurs-métalliers et monteurs qualifiés de charpentes métalliques). Malgré ces difficultés, nous observons une relative reprise de l'embauche parmi les chaudronnier-tôliers, les soudeurs et les métalliers (estimation de l'AFPA).

En revanche, les métiers liés à l'usinage sortent "la tête de l'eau" depuis 1989. Certains, comme le tournage et le fraisage, connaissent même une pénurie de personnel. Afin de relancer l'emploi, il faudrait que la profession redore son image (métiers salissants, bruyants, etc...) auprès des jeunes, comme l'a réalisé le bâtiment. Et pourquoi ne pas proposer ces formations aux jeunes filles ?

- Le bois :

Comme dans les autres domaines, les demandes en formations sont variées et se situent à tous les niveaux. Cet éventail couvre des CAP (menuiserie, mécanique), des BEP (ébéniste, très recherché), des baccalauréats (G2), des BTS de comptabilité, de dessinateurs industriels, de commerce international multilingue (pour la fonction commerciale), etc.... Les exigences augmentent (l'agencement, la menuiserie aluminium pour les vérandas, les façades d'immeubles) en fonction des évolutions économiques. Les métiers du bois deviennent, par

exemple, une des composantes des entreprises de BTP par l'intermédiaire des menuisiers-charpentiers-agenceurs en bâtiment.

L'évolution de la "filière bois", avec le développement de l'habitat, de la construction, de l'emballage, du papier-carton offre des perspectives positives. Des formations nouvelles comme le baccalauréat productique bois mais aussi des BTS axés autour de l'industrie mécanique du bois, de la fabrication industrielle du mobilier et de l'agencement-architecture, doivent voir le jour. Plusieurs CAP intéresseraient les professionnels comme un CAP fabrication et pose de menuiserie intérieure et extérieure, fabrication et pose de cuisines, fabrication et finition de mobiliers lamifiés, escalier, etc....

- L'imprimerie et l'édition :

Il est demandé aux futurs employés d'importantes capacités d'adaptation et d'évolution. Les formations souhaitées vont du CAP imprimeur (le dernier que les entrepreneurs accueillent encore) au BTS électromécanicien car les niveaux d'exigences augmentent rapidement (informatique, PAO et robotisation). La situation économique de ces métiers est favorable et la demande va se tourner vers des formations à bac + 2. L'évolution est telle que les entreprises dont le matériel est obsolète sont appelées à disparaître dans le court terme faisant peser ainsi des menaces sur l'emploi. Les entreprises régionales doivent être très vigilantes.

- Electricité-électronique :

La relative bonne santé de ce secteur en Basse-Normandie permet d'envisager l'avenir avec confiance. Les professions de l'électricité-électronique devraient suivre l'évolution de l'emploi de la construction électrique. L'équipement ménager et la construction d'éléments électriques pour la production d'équipements électriques purs (de l'audiovisuel à la télécommunication) et pour l'équipement des matériels mécaniques (véhicules, engins, lignes de production...) vont imprimer sur les formations une forte demande.

Notre région manque de personnels d'encadrement : ingénieurs et cadres techniques notamment. Cette situation provient du fait que les formations d'ingénieurs électroniciens sont absentes de notre région. Les bac professionnels, BT et autres BTS bien implantés devraient se spécialiser plus car les entreprises régionales sont pointues. Leurs demandes très ciblées s'axent autour de l'hyperfréquence (transmissions par satellites), de la monétique et la domotique. A des niveaux de qualifications plus faibles, les demandes demeurent. Les plateformes-contrôleurs qualifiés ainsi que les câbleurs sont bien positionnés sur le marché de l'emploi.

- Entretien et méthodes industrielles :

Concernant les cadres et les techniciens, l'évolution récente du secteur de la maintenance et de l'entretien est plutôt favorable. En revanche, pour les ouvriers, l'inadéquation entre leur formation et la définition des postes de travail subsiste. Le CNAM est le seul organisme qui enseigne la formation d'ingénieurs en méthodes et organisations industrielles en Basse-Normandie...

L'embauche concerne les techniciens des méthodes, de l'ordonnancement et du lancement de la production dans les secteurs de la construction électronique, la construction automobile et la construction navale. De même, les besoins en personnel de maintenance se font plus pressants pour les systèmes mécaniques automatisés, les installations électriques, le matériel audiovisuel, la bureautique-télématique... Les formations de niveaux IV et V devront s'adapter aux modifications !

Les ouvriers qualifiés les plus recherchés sont ceux qui travaillent à l'entretien électrique, électronique et électromécanique. Le secteur de l'automobile voit ses professions évoluer vers la maintenance et la commercialisation des véhicules et engins. Ainsi, la demande de formations telles que l'électricité automobile, la réparation des matériels d'injection diesel, le contrôle technique, la mise au point des moteurs, les accessoires... augmente.

- Le bâtiment, le génie civil et l'extraction :

Ce secteur, très en crise au milieu des années 80, semble avoir "mangé son pain noir". Avec plus de 1 400 emplois créés entre 1986 et 1989 le bâtiment semble redémarrer. Toutefois, tous les niveaux de qualifications ne réagissent pas de la même manière. Les ingénieurs, les cadres techniques, les techniciens et autres personnes de l'encadrement (maîtres de chantiers, etc...) manquent cruellement dans notre région. Les besoins en jeunes diplômés bac + 2 (BTS et DUT) sont très importants. Le dynamisme concerne aussi les formations de niveaux IV et V pour les peintres, les maçons, les charpentiers-menuisiers, les couvreurs, les plombiers et les électriciens. Le problème de ce secteur est le chômage lié au faible niveau de formation des ouvriers qualifiés et non qualifiés de plus de quarante ans (à peine le niveau V...). La formation continue ne peut-elle pas puiser dans ce potentiel humain pour satisfaire les demandes (qualifications de niveau IV et V) des employeurs ? Le nouveau gouvernement va mettre en place des mesures pour relancer la construction (40 000 logements sociaux notamment). Cette bouffée d'oxygène devrait permettre, dans les perspectives les plus optimistes, aux entreprises d'embaucher au niveau national plus de 50 000 personnes...

- L'agriculture... :

Le monde agricole bas-normand a vécu et vit toujours des périodes délicates. La mise en place des quotas laitiers et les récentes mesures du GATT (General Agreement on Tariff and Trade) et de la PAC (Politique Agricole Commune) ont placé notre région fortement rurale et agricole, où 80 % des produits sont contingents (avis du CESR du 11 mars 1992), dans une situation de crise encore inconnue jusqu'à aujourd'hui.

De plus, des problèmes conjoncturels comme les graves sécheresses de 1989 et 1990 ont accentués encore les conditions difficiles de nos agriculteurs.

Ainsi les agriculteurs bas-normands sont confrontés depuis plusieurs années à une déperdition de leurs activités (gel de terre imposé par la CEE, par exemple) et à une baisse de leur pouvoir d'achat. Le nombre des

exploitations agricoles est en baisse constante avec une influence négative sur l'emploi (10 000 exploitations de moins entre 1979 et 1988 en Basse-Normandie)⁹.

Malgré des perspectives plutôt moroses, il est important de signaler que des solutions et des espérances voient le jour. L'amélioration de la qualité des produits, l'environnement sain de notre agriculture et le développement de productions à forte valeur ajoutée (le second Schéma Prévisionnel des Formations en a fait une des voies à exploiter) : cultures légumières, produits biologiques, viandes blanches (porcs et volailles), gibiers et foie gras nous permettent en effet, d'avoir quelques espoirs (voir le volet sur l'agro-alimentaire).

D'autre part, l'économie du cheval implantée dans le Sud Manche et dans l'Orne notamment, doit consolider ses positions et devenir une des forces de notre agriculture.

De plus, il faut faciliter l'installation des jeunes agriculteurs par des mesures d'accompagnement plus soutenues (avis du CESR du 1^{er} mars 1991). Enfin le développement du tourisme vert dans notre région devrait permettre le développement d'activités annexes ayant le double avantage d'offrir des ressources supplémentaires aux agriculteurs (gîtes ruraux, chambres d'hôtes) et de maintenir dans des villages une activité, un mouvement qui redonne vie aux vieux bourgs.

Ces évolutions impliquent une redéfinition des formations recherchées par le monde agricole. Les diplômés délivrés actuellement par les centres de formations agricoles doivent axés leurs enseignements, vers l'acquisition de nouvelles connaissances en gestion et en fiscalité européenne et communautaire, ainsi qu'en direction des productions agricoles nouvelles d'accompagnement ou de substitution.

9) Médial. Croissance du cheval et poussée des légumes. N° 45, Juin 1992.

...Et la Pêche :

Depuis quelques mois les mesures européennes à l'encontre des pêcheurs français (quotas de pêche), les problèmes des marins pêcheurs et de la pêche dans sa globalité resurgissent. Parfois violentes, les réactions des professionnels de la mer expriment un profond désarroi et de vives inquiétudes sur leur devenir. Les flottilles de pêche qui se réduisent déjà fortement en France et en Basse-Normandie (le plan Mellick a entraîné le retrait de 49 bateaux dans le Calvados en 1991)¹⁰ ne présagent rien de positif pour les mois à venir.

Depuis le 24 juillet 1992 toute personne qui n'est pas titulaire d'un diplôme des formations professionnelles maritimes ne peut embarquer et travailler sur un bâtiment de pêche.

Les métiers de la pêche regroupent également les professions liées aux cultures marines (aquaculture, ostréiculture, etc...). Dans ces domaines, nos produits sont de plus en plus recherchés par les gourmets et les restaurateurs. Nos huîtres, moules, pétoncles et St-Jacques sont réputées.

Afin de permettre aux artisans pêcheurs de faire face aux problèmes de la commercialisation de leur pêche, problème qui est le plus fréquent, plusieurs actions sont à conduire. Il faut développer la commercialisation des produits "hyper-frais" (poissons pêchés dans les 24 heures) dans une structure à part des prises des bateaux de haute-mer qui eux congèlent les prises plusieurs jours¹¹. Michel Édouard Leclerc propose lui, dans un récent article de Ouest-France, de créer des marques et des labels de qualité afin de fidéliser un public potentiel comme c'est le cas de la Viande avec "Charal".

De plus, des efforts doivent être accomplis dans le domaine de la formation initiale et l'information des pêcheurs. La seule école de formation au métier de la mer de Cherbourg devrait axer ses formations sur les matières attachées à la protection de la ressource. Le Certificat de Capacité, qui est le diplôme le plus courant

10) Le Marin du 15 mars 1991

11) M.Brézélec G. Président du Comité Local de Pêche de St Brieuc.

parmi les titres de commandement, ne comporte pas d'enseignement sur l'océanographie, la biologie marine, la gestion de l'entreprise, l'économie de l'activité pêche, etc.... D'autre part, il serait bon d'améliorer la communication entre les partenaires (Comités Régionaux de Pêche et scientifique de l'IFREMER par exemple) afin de donner des connaissances scientifiques aux professionnels de la mer. Il faudrait créer des "observatoires régionaux de la pêche" pour maintenir les pêcheurs au courant des mutations économiques des marchés, de l'évolution de la consommation des ménages, mais aussi pour aider les collectivités territoriales dans leurs actions en faveur de la pêche dans notre région (Les États Régionaux de la ressource du 7 juillet 1992 à Rouen).

- L'armée et la défense nationale :

Notre région, notamment le bassin d'emploi de Cherbourg, connaît depuis quelques mois une forte menace sur l'emploi lié à la construction navale civile et militaire. Plusieurs décisions gouvernementales prises ces dernières semaines qui affectent les activités de la DCN (Direction de la Construction Navale. l'Arsenal) et des CMN (Constructions Mécaniques de Normandie) ont provoqués une levée de boucliers dans la population cherbourgeoise. Des manifestations parfois violentes ont éclatés dans les rues de Cherbourg afin de montrer que le départ de FLONOR à Brest dans le cadre du plan OPTIMAR 95, réaffirmé par le Ministre de la Défense le 27 mai 1993 dans Ouest-France, n'est pas désiré.

Afin de faire face à ces multiples difficultés auxquelles s'ajouteront probablement celles liées à la fin du Grand Chantier de La Hague, qui mettent en péril les entreprises de sous-traitance, les élus de Cherbourg, de la Communauté Urbaine de Cherbourg, du Département et de la Région mènent une réflexion sur les actions à conduire pour éviter le marasme.

Ainsi les travaux du Conseil Économique et Social Régional ont défini cinq priorités dans l'avis du 22 janvier 1993 :

- **Désenclaver le Nord-Cotentin par l'amélioration et l'achèvement de la RN 13, de la RN 174 (reliant Cherbourg à la Route des Estuaires), l'électrification de la ligne ferroviaire Mantes-la-Jolie / Cherbourg, le maintien en catégorie 3 de l'aéroport Cherbourg Maupertuis.**

La ville de Cherbourg doit aussi être désenclavée en ce qui concerne l'enseignement et la formation des jeunes. La délocalisation d'antennes universitaires (DEUG) ou d'IUT et la création d'une école d'ingénieur doivent être une priorité...

- **Redéployer les fonctions industrielles du Nord-Cotentin actuellement axées autour du nucléaire et de la construction navale en gardant les potentialités que sont les structures, les savoir-faire et la main d'oeuvre qualifiée. Relancer les activités industrielles par la création d'une zone d'activité où s'installeraient des investisseurs nationaux et internationaux est en projet.**

- **Relancer l'offre touristique encore trop peu développée dans le Nord-Cotentin autour des sites de La Hague et de Jobourg. La proximité des Iles Anglo-Normandes, la forte fréquentation britannique sont autant d'atouts qu'il faut maximiser.**

- **Conforter la vocation militaire navale de Cherbourg en continuant la construction du Sous Marin d'Attaque n° 7 et en renégociant le transfert de FLONOR à Brest, car les structures et l'outil de production sont de qualités (on parle de la création de FLOMANCHE à Cherbourg).**

Préserver un tissu économique fort à Cherbourg est essentiel à la fois pour le Nord-Cotentin et la Basse-Normandie.

Les services aux entreprises et aux particuliers

- Les transports :

Les transports, dont les problèmes sont connus de tous : conditions de travail pénibles, durée réelle de travail très élevée, sécurité moins respectée, vont connaître de profonds changements. De nouveaux métiers qui demandent des formations (généralisées à bac + 2, type BTS) plus pointues voient le jour : en sécurité, réseaux d'échanges et logistique, maîtrise de l'énergie, gestion des hommes, langues étrangères (de la CEE notamment), vente et location de véhicules.

Les professions de conducteurs de transport en commun et de conducteurs routiers sont celles qui progressent le plus rapidement (surtout pour les saisonniers en CDD). L'intégration au CAP conducteurs routiers de la formation à l'utilisation des moyens de communications récents, de l'informatique, de l'ouverture à la CEE sera un atout supplémentaire.

- Les emplois administratifs et juridiques :

Les conditions du marché de l'emploi de ces professions correspondent au trois niveaux de qualifications existants. Pour les professions de cadres, ce sont toujours les fonctions de l'administration générale et des techniques financières qui dominent. Les embauches sont nombreuses et fermes en Basse-Normandie. Moins nombreux, les cadres spécialistes des études, du recrutement, de la formation et des audits ont bénéficié d'une

assez forte croissance (+ de 6 % en cinq ans)¹². Les formations recherchées concernent les DESS aux composantes **comptabilité, droit et économie** ou encore **Sup de CO**.

Les professions intermédiaires (agents de maîtrise administratifs, les secrétaires de direction et les agents de maîtrise comptables) voient, elles aussi, progresser l'emploi. Les **BTS comptabilité** sont très recherchés mais de nouvelles formations initiales devraient être mises en place concernant le **contrôle de gestion et la comptabilité analytique, la gestion du personnel, le marketing et les techniques de commercialisation** (elle existe déjà...). Les formations initiales pour les postes d'employés satisfont les entrepreneurs. Ils trouvent dans le nouveau baccalauréat professionnel l'acquisition des nouvelles techniques (informatique, télécopie...) que les jeunes doivent désormais connaître. **Les secrétaires-sténodactylos, les standardistes, les aides comptables et les employés administratifs qualifiés** ou non vivent une période peu troublée.

Attention au travail des femmes plus sensible que les hommes aux fluctuations de l'embauche...

- L'informatique :

Ce secteur a progressé très rapidement dans notre région, mais il reste encore peu générateur d'emplois. Les cadres, ingénieurs et techniciens sont peu nombreux malgré l'explosion des effectifs. Le taux d'encadrement dans ce domaine est plus faible qu'au niveau national. L'emploi a suivi cette progression ; seuls les **programmeurs** sont touchés par le chômage ; leur profil devra évoluer vers celui d'**analyste-programmeur**. Ces derniers sont, eux aussi, en mutation. Ils doivent désormais s'orienter vers le poste d'**ingénieur-concepteur**.

L'explosion de la micro-informatique, la mise en place de réseaux, le développement des SIG (Système d'Informations Géographiques) sont porteurs d'opportunités dans les domaines suivants :

12) Source : Direction Régionale du Travail et de l'Emploi.

Conception, intégration, choix et mise en place des réseaux locaux.

Conception et administration des bases de données locales.

Organisation et inter-façage entre utilisateurs et techniciens.

Support technique (maintenance...) d'informatique locale : parcs de micro-ordinateurs, réseaux locaux...

Les commerciaux ne semblent pas assez pointus en informatique et les professionnels aimeraient que des jeunes deviennent des technico-commerciaux de l'informatique.

Depuis peu, le monde de l'informatique est en crise. Tous les "géants" de l'informatique sont dans le rouge, des emplois sont supprimés chez IBM, la concurrence des "nouveaux dragons" est rude, les prix sont sacrifiés... Cette situation ne va-t-elle pas remettre en cause les perspectives favorables analysées précédemment ?

- Le commerce :

Si le début des années 80 était douloureux pour les métiers du commerce, il semble que la situation dans cette branche s'améliore depuis deux ou trois ans en Basse-Normandie. Le chômage pléthorique de ce secteur vient de la forte rotation de l'emploi très féminisé, lié à une non-qualification fréquente. Toutes les professions n'ont pas évolué dans le même sens.

Les ingénieurs et cadres de la vente et du commerce sont sous représentés en Basse-Normandie. Le taux est de seize points inférieur à la moyenne nationale qui est de 42 %. L'emploi des ingénieurs-cadres technico-

commerciaux est à un bon niveau. En revanche, celui des cadres-acheteurs-vendeurs est en perte de vitesse avec près de 200 demandes d'emplois.

Chez les représentants, la situation est plus contrastée. Les cadres (représentants auprès des entreprises et des professionnels) sont en crise, alors que pour les employés (représentants auprès des particuliers et acheteurs non cadres) l'emploi s'est redressé depuis 1987. Pour les premiers, une modification des qualifications par la formation continue en s'appuyant sur le potentiel existant, peut inverser la baisse de l'emploi. La création par le Ministère de l'Éducation Nationale d'un baccalauréat professionnel commerces-services (à Flers, Caen, Falaise et bientôt à Argentan et Alençon) va permettre à 150 diplômés de répondre aux besoins (chefs de rayons, par exemple) des entreprises de la distribution dans notre région.

En ce qui concerne les emplois peu ou pas qualifiés, l'importance du chômage s'explique par une fluctuation de la main d'oeuvre et une rotation importante des employés (des travailleurs saisonniers, notamment) et la sélection par les entreprises de jeunes non plus sur leur qualification mais plutôt sur leurs qualités personnelles (mobilité et motivation).

- Hôtellerie-restauration :

La Normandie possède de très bons atouts pour le développement des activités de l'hôtellerie et de la restauration (stations touristiques, nature accueillante, sites historiques, gastronomie de qualité...). Il faut développer au mieux ces potentialités afin de créer un encadrement de haut niveau.

La profession de l'hôtellerie s'oriente vers la présence de plus en plus puissante des chaînes d'hôtels (IBIS, Novotel, Mercure, etc...). Les besoins vont vers la polyvalence des personnes recherchées (de bonnes connaissances à la fois en langues étrangères pour l'accueil et en service d'étage). Pour l'encadrement, la volonté affichée des hôteliers est d'embaucher des personnes ayant des notions en gestion, en informatique, etc....

Dans la restauration, le développement semble se faire vers la restauration commerciale sous forme de "néo-restauration" (fast-food, cafétérias, grills, buffets, croissanteries...) et les nouvelles techniques de l'agro-alimentaire (conditionnement sous-vide, surgélation...). Parallèlement, il faut continuer de former des spécialistes "haut de gamme" comme les rôtisseurs, les sauciers, les poissonniers, les sommeliers ainsi que des barbans, des cavistes et des cuisiniers du "sous-vide".

- Le tourisme :

Le tourisme en Basse-Normandie est une activité traditionnelle depuis l'époque des "bains de mer" du début du XIXème siècle. Notre région possède des hauts lieux du tourisme international comme le Mont-Saint-Michel, la tapisserie de Bayeux, le Mémorial, les planches de Deauville, etc.... De plus une nature généreuse, un littoral préservé lié à une gastronomie réputée variée et de qualité sont des atouts supplémentaires pour un développement touristique important.

Ne pouvant plus vivre uniquement sur son image face à la concurrence des régions ensoleillées, les professionnels se sont réunis afin d'élaborer une véritable politique de développement de notre "industrie touristique".

Parmi les mesures définies (hébergement, promotion, équipement, animation), l'augmentation de la capacité d'accueil des hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux (secondes sources de revenus possibles pour les agriculteurs), etc... doit être poursuivie.

L'amélioration et la création de nouvelles structures entraîneront une croissance des besoins en personnel qualifié. Les formations initiales attachées strictement au tourisme sont encore peu développées dans notre académie. Pourquoi ne pas mettre en place une formation touristique (BEP, baccalauréat professionnel ou BTS) comprenant des modules sur l'histoire de la Normandie, les hauts lieux touristiques, la gastronomie régionale, les langues étrangères des touristes qui fréquentent notre région, etc... comme c'est le cas dans la FCIL "Tourisme-Accueil" de Coutances ?

Attirer les touristes nécessite de la part des professionnels du tourisme des efforts pour leur accueil afin de fidéliser le public mobile et itinérant qui caractérise notre région.

- Les assurances et les organismes financiers :

Ces deux secteurs font partie des métiers qui rendent des services à la fois aux entreprises et aux particuliers. Un avis du CESR (les services marchands en Basse-Normandie, 17 octobre 1991) les regroupe dans le domaine des "services communs". Ces métiers ont connu des évolutions différentes ces dernières années.

Les professions de l'assurance ont vécu une croissance très forte tout au long des années 70 et 80 avec une évolution des formations axée principalement sur la formation continue (rapport de la DRASS de 1986).

Aujourd'hui le secteur de l'assurance subit comme les autres secteurs le contre coup de la crise économique ainsi qu'une augmentation de la concurrence de secteurs (organismes financiers, les entreprises de crédit, les grands groupes de la distribution, etc...) jusqu'alors étrangers à l'assurance qui élargissent leurs activités.

L'informatisation des sociétés d'assurance ces dernières années a participé à la concentration et à la réduction des effectifs. L'emploi salarié fortement féminisé (secrétariat notamment) rencontre des difficultés.

*Les cabinets d'assurance recherchent plutôt aujourd'hui de jeunes diplômés bac + 2 (**Brevet de Technicien Supérieur d'Assurance**) voire de niveau licence ou maîtrise (**DESS assurance à l'École Nationale d'Assurance de Paris** selon le rapport de la DRASS de 1986)*

Le secteur bancaire en Basse-Normandie est surtout marqué par la présence du Centre de Gestion des Titres du Crédit Lyonnais à Bayeux (qui est l'un des plus grands employeurs de notre région) et par un réseau étroit d'agences réparties géographiquement sur toute la Basse-Normandie. Les banques et organismes financiers ont embauché au cours des années 70 et 80 car leur évolution était forte, grâce notamment à l'implantation généralisée dans les zones rurales (Crédit Agricole, par exemple). Aujourd'hui, la situation dans

le secteur bancaire est instable : les départs à la retraite ne sont plus remplacés et l'embauche de jeunes est réduite.

Le développement de l'informatisation des opérations aux guichets a considérablement modifié l'environnement et le travail des personnes dont le niveau de qualification était le plus faible. Aujourd'hui leur avenir est en cause...

Les banques (le Crédit Agricole notamment) possèdent un système de formation continue interne qui leur fourni leurs futurs cadres. Ainsi forment elles leurs collaborateurs selon les stratégies qu'elles mettent en place pour l'avenir du secteur bancaire (les assurances, les agences de voyage etc...).

- Culture et enseignement :

Les professions liées au monde des arts et du spectacle connaissent quelques difficultés qui ont comme origine le statut des intermittents du spectacle (acteurs, machinistes, décorateurs, habilleuses, etc...). Des grèves et des manifestations ont d'ailleurs perturbées le festival d'Avignon en 1992. Ces métiers de la culture sont multiples puisqu'ils regroupent aussi bien des danseurs, des dessinateurs, des musiciens, des sculpteurs, des ébénistes que des techniciens, des gens du cirque et des cinéastes...

Dans notre région, les métiers des arts plastiques et graphiques sont enseignés dans les Écoles des Beaux Arts de Caen et de Cherbourg alors que les techniciens de l'audiovisuel sont formés à l'Atelier Cinématographique et d'Animation Audiovisuelle de Normandie (ACCAAN). D'autres écoles forment les jeunes aux diplômes artistiques au travers des BEP, CAP, BMA (Brevet des Métiers d'Art) CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques), DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), et des baccalauréats A3 "Éducation Musicale" ... L'Université compte également des diplômes artistiques : DEUG de lettres modernes mention Arts du Spectacle, le Diplôme Universitaire d'Études Théâtrales et Cinématographiques et le Diplôme Universitaire d'Archéologie (histoire de l'Art).

La Basse-Normandie possède également quelques structures propices au développement artistique et culturel comme le Centre Chorégraphique National de Caen Basse-Normandie, la Fédération Régionale Culturelle, le Centre Polyphonique Régional, le Conservatoire National de Région, etc....

La volonté des différents partenaires impliqués dans le développement des actions artistiques et culturelles s'exprime par la mise en place de quelques formations qui manquent actuellement comme des BTS qui seraient le maillon entre le baccalauréat et les formations universitaires. Dans la confection des costumes, après le bac "Productique Matériaux souples" les jeunes partent à Lille, Amiens, Brest, Cholet, Lyon, etc.... Il faudrait qu'un DEUG "Musique et Musicologie" soit créé dans notre université. Les arts plastiques et graphiques, le cirque, le cinéma, le théâtre ont besoin de formations supérieures dans les métiers artistiques et techniques.

Ainsi la formation de professeurs et de formateurs spécialistes des domaines culturels par l'Éducation nationale est souhaitable à court terme, peut-être au sein de l'IUFM ?

L'enseignement a connu, il y a peu une grave crise des vocations. Les établissements scolaires où certains postes de professeurs n'étaient pas occupés étaient nombreux. La discipline la plus touchée était les mathématiques mais le déficit dans les autres filières était aussi dramatique. Afin de mettre un terme à cette conjoncture, le gouvernement a redonné aux jeunes par de multiples campagnes de sensibilisation le goût des professions de l'enseignement. Conjointement la création des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) a permis à une partie des étudiants d'intégrer une structure débouchant sur une véritable formation. La situation de crise nécessitait des solutions rapides et adaptées. Ainsi les places disponibles dans les IUFM de Basse-Normandie (Caen, Alençon et Saint-Lô) ont été très vite comblées par des demandes de plus en plus nombreuses. Les étudiants attirés par la sécurité de l'emploi et les bourses d'études plus que par de réelles motivations pédagogiques sont triés par une sélection rigoureuse des dossiers d'inscriptions. Il semble que l'accroissement de la capacité d'accueil dans les IUFM soit à négocier.

- Les professions paramédicales et les métiers du secteur sanitaire et social :

La situation des métiers du secteur paramédical en France est préoccupante. Les manifestations récentes des infirmières et des personnels hospitaliers, violemment réprimées, ont abouti à une prise de conscience des élus locaux et de la population française sur les problèmes existants. Il est assez paradoxal de constater que ces métiers aient des difficultés (déficit en personnel dans les hôpitaux) alors que les formations initiales de qualités et diplômantes (depuis les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthopédistes, les opticiens, les diététiciens, jusqu'aux infirmières, cadres infirmiers, sages-femmes, préparateurs en pharmacie et prothésistes-dentaires...) sont recherchées par les professionnels publics et privés. Les conditions actuelles de travail des personnels hospitaliers sont telles que l'on rencontre beaucoup de démissions, à court terme, chez les infirmières, par exemple¹³. Malgré la formation de plus en plus de jeunes dans ces professions, le nombre de places offertes dans les concours n'est toujours pas comblé (en Basse-Normandie en 1990, sur les 100 places du concours d'infirmière seulement 32 ont été occupées...)¹⁴. L'évolution de quelques indicateurs (croissance des structures privées, de l'aide à domicile, des auxiliaires de vie ainsi que le vieillissement de la population, etc...) semble offrir de nouvelles perspectives d'emplois à toute une profession.

La revalorisation des rémunérations, l'amélioration des conditions de travail, les possibilités d'évolution de carrière, etc... font partie des revendications de la profession depuis plusieurs années. C'est dans cette voie que nous devons nous engager pour solutionner et améliorer cette situation qui cumule à la fois un déficit de personnels qualifiés et un taux de demande d'inscriptions dans les écoles élevé.

13) DRASS. Les formations paramédicales, années 1989/90 et 1990/91. Etude régionale juin 1991.

14) DRASS. Les formations paramédicales, années 1989/90 et 1990/91. Etude régionale juin 1991.

En Basse-Normandie, les professions liées au secteur socio-éducatif (les assistantes sociales, les éducateurs spécialisés, les aides médico-psychologiques, les conseillers en économie sociale et familiale, les tuteurs aux majeurs protégés, etc...) connaissent depuis plusieurs années maintenant une évolution très favorable. Les diplômés des centres de formations comme l'IFTS (Institut de Formation des Travailleurs Sociaux) de Caen trouvent tous un emploi dans les trois mois qui suivent leur sortie de l'école (expérience propre au centre de Caen qui ne peut servir de comportement global).

La situation actuelle est paradoxale car l'insertion des diplômés est bonne et les demandes d'inscriptions très nombreuses (1000 dépôts de dossiers pour 60 places à la rentrée 1992...) alors que l'État réduit ses investissements et ne remplace plus les départs à la retraite du personnel enseignant... Ceci est d'autant plus surprenant que ces métiers ne forment pas des chômeurs et que les projets pour la ville et les banlieues, l'augmentation des structures d'aide aux personnes âgées et handicapées, etc... vont encore faire progresser l'emploi...

Afin de contourner le problème, l'IFTS, le Conseil Général du Calvados et l'Université projettent la mise en place de formations dont le financement serait local. Par cette convention, les diplômés s'engagent, en contre partie, à rester quelques années dans un centre ou une structure départementale. D'autre part, il est possible qu'un diplôme de troisième cycle universitaire "d'ingénieur social" soit créé en collaboration avec l'UFR de sociologie, car les cadres du secteur social sont rares en Basse-Normandie.

Le développement de l'emploi en Basse-Normandie passe par une politique globale de la formation dans le secteur économique et dans le secteur social. La population en difficulté (chômeurs, personnes handicapées, jeunes sans formation, etc...), qui est importante dans notre région, nécessite un travail constant de dialogue afin de les maintenir dans la société.

- Les métiers du sport et des loisirs :

La Basse-Normandie est une région où la pratique sportive, tous sports confondus est nettement inférieure à la moyenne nationale (en 1988 il y avait trois points d'écart avec la moyenne nationale)¹⁵. A l'inverse les bas-normands sont très impliqués dans les compétitions et les disciplines olympiques. Depuis plusieurs années maintenant les écarts se réduisent fortement car des investissements importants dans les équipements ont été réalisés par tous les partenaires (Régions, Départements, Communes, etc...)¹⁶. L'image sportive de notre région se développe également par des actions plus médiatiques comme le titre de "ville la plus sportive de l'année" en 1991 pour la ville de Caen, les finales des Jeux Européens de l'UNSS, la course de l'Europe à la voile (une étape à Cherbourg), le jumping international de Caen, le football de haut niveau (coupe d'Europe et grand stade Michel d'Ornano) etc....

Tous ces points de dynamique doivent entraîner vers le haut la pratique sportive dans notre région. Qui dit pratique sportive, dit encadrement et augmentation de la formation par le développement des Brevets d'État dans toutes les disciplines. Environ 80 % des personnes diplômées ont obtenu un emploi dans leur domaine (judo, natation, voile, équitation et aéronautique). Les efforts doivent être étendus aux autres disciplines car la demande existe.

D'autre part, il existe des pratiques sportives ou de loisirs pour des publics différents : enfants et personnes du troisième âge. Des formations adaptées à ces populations spécifiques peuvent être développées afin de mieux les encadrer et de leur donner le goût d'activités sportives plus ludiques que sportives (escalade, badminton, randonnée, cyclotourisme, etc...).

15) S COURSIÈRE .et P LECLERCQ. Le sport en Basse-Normandie, étude géographique. 1990.

16) Le développement de la pratique sportive en Basse-Normandie, avis du CESR du 27 juin 1991.

L'évolution actuelle des activités de temps libre et de loisirs est telle que c'est dans le court terme (amélioration de la formation et sensibilisation aux métiers du sport) qu'il faut travailler sans omettre les grands axes vers l'évolution dans le long terme (stades, piscines olympiques, halles des sports, circuits VTT, circuits de randonnées, etc...). Une action coordonnée et cohérente de la part de tous les acteurs régionaux est indispensable.

Les professions des industries de processus

- L'agro-alimentaire :

Les personnes qui travaillent sont réparties dans deux secteurs : l'industriel et l'alimentaire. Les souhaits des entreprises de ce secteur sont d'embaucher des bacheliers professionnels ainsi que des BTS-DUT-BTA (spécialiste du froid industriel, du traitement du lait, etc...) et même des diplômés de SUP de CO... Les niveaux de qualifications évoluent très rapidement. De ce fait, les CAP-BEP sont trop peu qualifiés (en chimie et biologie surtout) et ne sont plus recherchés, au profit des BTS-DUT.

- L'industrie pharmaceutique :

Dans ce domaine, les qualifications requises sont élevées. Le milieu de l'industrie pharmaceutique oriente de plus en plus ses souhaits autour des formations techniques de haut niveau : DEUG de physique/chimie, DUT préparateurs en pharmacie, BTS agro-alimentaire, etc.... L'environnement, la sécurité, la qualité insuffle aussi sur ce secteur des besoins en personnes qualifiées.

Les exigences en matière de qualifications augmentent. Les CAP ont désormais un niveau trop faible, sauf en électromécanique. L'évolution de ce secteur vers les nouvelles techniques comme le génie biochimique, la bio-médecine accroît la demande de formation d'ingénieurs capables de concevoir et de gérer les systèmes de productions.

La maintenance, en revanche, rencontre des problèmes de recrutement ; il y a cependant pénurie de régulateurs et d'électromécaniciens.

- La transformation des plastiques :

Les salariés doivent être polyvalents et posséder une formation technique solide. Les formations désirées par les entreprises couvrent l'ensemble des niveaux de qualification, du CAP d'ajusteur au DUT génie mécanique.

Notre région est dotée d'un Institut Supérieur de la Plasturgie à Alençon (ISPA créée en juin 1985) qui comble les demandes des entreprises ; à tel point que l'effectif des étudiants va doubler pour l'année 1993...

Les demandes concernent également les bas niveaux de compétence (CAP régulateurs, vernisseurs, conducteurs de presse, par exemple). L'entreprise Moulinex, qui fabrique ses propres pièces plastiques, souhaite voir se développer une section d'opérateurs-régulateurs sur machines à injection plastique, formation qui n'existe pas dans la région.

Les techniciens et agents de maîtrise supérieure constituent pour tous les domaines analysés précédemment des professions recherchées. L'encadrement de la production automatisée dans les biotechnologies sera indispensable, d'où la nécessité de former des gens.

II | RÉCAPITULATIF DES BESOINS SELON LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DANS L'ENTREPRISE :

- Fonction commerciale :

Les CAP et Baccalauréat de vendeurs ne correspondent pas aux attentes.

Besoins de formation interne sur les activités de l'entreprise et la connaissance des produits.

Besoins de formation externe sur les techniques de vente.

Stages commerciaux pour les ingénieurs de haut niveau.

Formation continue à l'Anglais et aux autres langues de la CEE.

- Fonction administrative :

Développement des baccalauréats G1 et G2 pour les opérateurs de saisies.

Développer la formation des BTS de plus en plus recherchés dans le domaine comptable.

- Fonction maintenance :

Forte formation interne pour l'acquisition des nouvelles technologies et l'apprentissage sur les nouvelles machines.

Recrutement de bacheliers de techniciens généralistes (bac F3).

Recherche de cadres (niveau BTS-DUT) pour organiser le travail des hommes et le fonctionnement des machines.

- Fonction production :

Recherche de BTS avec un niveau d'informatique de type MIAGE pour la GPAO.

Formation sur la gestion des stocks, le management des hommes et le "Zéro défaut" (service qualité).

Acquisition d'une capacité d'adaptation et d'une polyvalence très importante.

Remotiver les CAP et BEP et leur donner de meilleurs acquis, à la fois techniques et généraux.

CHAPITRE III

CHAPITRE III : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

INTRODUCTION

Cette troisième phase comporte, après une analyse statistique et cartographique et un état des besoins des entreprises, un travail d'entretiens. Il permet d'affiner les questions sur l'orientation, que les premiers constats ne laissaient pas transparaitre. L'échantillon retenu est représentatif des personnes participant de près à l'orientation et aux formations, aussi largement que la durée impartie pour l'étude l'a permis.

Ces diverses rencontres étaient basées sur une grille d'entretien adaptée aux fonctions et aux rôles des gens interviewés. Ces entretiens étaient axés autour de trois points. Le premier concernait l'orientation, ses principes et ses rôles. Le second abordait les entreprises et les souhaits des employeurs en niveaux de qualification. Enfin dans le dernier point, nous évoquons les difficultés actuelles des jeunes face à la crise de l'emploi.

Il semble que l'état des relations entre la Région de Basse-Normandie et le Rectorat soit propice aux travaux et aux réflexions sur les formations et l'emploi. En effet, et cette situation d'entente cordiale est déjà ancienne, ces deux organismes sont des partenaires privilégiés qui élaborent depuis quelques années un projet commun de recherche sur les formations : le Plan d'Évolution des Formations (PEF). Cette pratique est tout à fait originale puisque c'est un cas unique en France de collaboration entre le Ministère de l'Éducation Nationale et une collectivité territoriale. Outre les membres du Rectorat et de la Région, d'autres personnes participent à ce projet, comme M. Hérin, Professeur à l'Université de Caen et directeur du CERA, par exemple. D'autre part,

la Basse-Normandie au travers du Schéma Prévisionnel des Formations (1994-1998) faisant suite à celui de 1986, se donne comme priorité la lutte pour l'emploi et la formation de tous et toutes.

Depuis les lois sur la décentralisation, les Régions et les instances régionales du Ministère de l'Éducation nationale sont devenues les deux acteurs principaux du développement des formations. L'un donnant ses prérogatives pédagogiques, l'autre, de par les moyens financiers débloqués, participe aux investissements dans les structures d'accompagnements indispensables. Il est totalement nécessaire que tous jettent des passerelles pour faciliter les échanges et les rapprochements. La Région de Basse-Normandie qui investit beaucoup pour le fonctionnement des lycées, entre autres, veut participer aux débats sur l'orientation, aux côtés du Rectorat. La volonté de tous est de travailler ensemble et non plus séparément.

1. J RÉFLEXIONS ET ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. J COMMENT FONCTIONNE L'ORIENTATION ?

L'orientation scolaire dans les collèges et les lycées fonctionne selon le principe simple du dialogue entre les familles et les enseignants (le chef d'établissement, les professeurs principaux). Les deux parties communiquent par l'intermédiaire d'une fiche qui fait la navette entre le foyer familial et l'établissement scolaire (Cf. Annexe "Documents divers").

Au cours du second trimestre scolaire, la famille exprime ses souhaits sur la "fiche navette". A la fin de ce trimestre, le conseil de classe donne son avis sur l'orientation demandée par chaque élève de 5ème et de 3ème.

En fin d'année, cette "fiche navette" individuelle fait le trajet inverse du conseil de classe qui propose une orientation vers la famille qui peut rejeter ou accepter la proposition. Cette fois, la décision finale est prise par le conseil de classe et le chef d'établissement. Lorsque les parents sont mécontents du choix de l'orientation, ils peuvent faire appel de la décision. Cet appel passe en commission académique qui prend la décision finale. Le dialogue entre les familles et l'école est théoriquement permanent, de la classe de sixième à la classe de terminale dans les établissements scolaires.

Il apparaît que les établissements travaillent au maximum au cas par cas (pratiquement toujours). Les principaux des collèges et des lycées ont à coeur la réussite des élèves de leur établissement, aussi bien pour le baccalauréat que pour les formations de type CAP et BEP. Il est primordial, au travers du dialogue, de bien guider les élèves parmi les méandres des formations pour que leurs chances de succès soient maximales.

Les jeunes, de leur côté, ont à leur disposition toute une gamme de produits pour se mettre au courant de la variété des formations offertes par le Ministère de l'Éducation Nationale. En dehors des multiples brochures éditées par l'ONISEP sur les métiers, sur les formations et leur localisation géographique dans l'académie ou ailleurs, les élèves peuvent au cours de journées d'information, rencontrer dans leur établissement des conseillers d'orientation psychologues. Le logiciel OUI récemment élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale, regroupe toutes les formations initiales de tous les secteurs et sur tout le territoire français. D'autre part, des salons et des forums (Salon de l'Étudiant et Forum des Métiers, par exemple) sont mis en place régulièrement. Les élèves des collèges et des lycées peuvent y rencontrer des professionnels de tous les corps de métiers. De plus, les établissements scolaires qui connaissent depuis longtemps le milieu socio-économique local, organisent des visites de sensibilisation pour les élèves auprès des diverses entreprises qui les entourent (PME ou artisans).

A côté de ces opportunités, il existe des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) dans chaque district scolaire. Ces centres accueillent les jeunes qui désirent améliorer leur "projet professionnel" ; ils peuvent y rencontrer un conseiller psychologue qui leur donne tous les renseignements désirés. Le but n'est pas de pousser un jeune vers telle ou telle formation, mais bien de le conseiller, de le guider..., en un mot de l'orienter vers une filière plus adaptée à ses propres capacités et vers un métier en plein essor. En dernier ressort, les choix définitifs sont toujours aux mains des élèves et des parents.

Les moyens pour réussir une bonne orientation existent donc et les jeunes sont, comme le disait le principal du collège du Teilleul, globalement bien au courant des filières et des grands parcours scolaires. C'est peut-être plus dans la définition bien spécifique des formations très nombreuses, propres à un métier, que les conseils sont utiles et indispensables. C'est là le travail des conseillers d'orientation psychologues.

1.2 J L'ORIENTATION : PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que le rôle du Ministère de l'Éducation Nationale est triple. Il s'efforce de cultiver les jeunes, d'éduquer le citoyen et de former le travailleur.

Chez toutes les personnes qui travaillent au sein des structures de ce ministère, nous avons rencontré le même souhait de faire parvenir les jeunes au rang d'Hommes et de Femmes. Cet aspect plutôt philosophique de l'Éducation Nationale et de l'orientation, rencontre des difficultés face aux problèmes du chômage, de la sous-formation et des pénuries de mains-d'oeuvre qualifiées. Certains sont tentés de retomber dans "l'utilitarisme"¹⁷,

17) BOUVIER A., FORT M., GÉLAS B., MEIRIEU P et OBIN JP. Oser éduquer, le Monde Campus, vendredi 2 avril 1993.

c'est à dire de donner à chaque travailleur un poste qui convienne aux entreprises, sans considérer l'homme et son épanouissement.

Plusieurs personnes qui travaillent pour l'éducation des jeunes et leur formation s'interrogent et s'opposent sur le contenu des formations. L'une des questions les plus importantes concerne la formation qu'un jeune doit posséder avant d'entrer sur le marché du travail. Certains pensent et souhaitent que les jeunes aient des connaissances techniques proches des souhaits et de la demande des métiers locaux et régionaux. D'autres, et ils sont les plus nombreux, pensent qu'un jeune doit avoir la base de connaissances la plus large possible, tant dans les acquis techniques professionnels, quelques personnes parlent d'une "culture technologique", que dans les matières générales (français, mathématiques, connaissance du monde contemporain, langues étrangères...). Certaines personnes pensent que cultiver l'homme, c'est le rendre ouvert sur les autres, sur lui-même, c'est lui donner une capacité d'adaptation et une mobilité professionnelle. Voltaire écrivait à ce propos "... plus les hommes seront instruits, plus ils seront libres".

C'est dans cette optique que depuis plusieurs années maintenant, au travers des discours mais aussi des faits, la volonté d'élever le niveau général de la scolarisation s'effectue. Les résultats sont significatifs des efforts réalisés dans ce domaine, surtout dans les régions comme la Basse-Normandie qui rattrape depuis des années son retard.

Ne voir dans l'éducation des jeunes que la formation du travailleur à des fins économiques, ce que certains appellent le "concept utilisateur", semble être abandonné. Les experts en formation le disent : 80 % des métiers du futur nous sont inconnus. Désormais, comme il a été écrit dans le document de synthèse sur les Formations

en fonction des métiers d'avenir (OREFOM), "il faut accepter la complexité voire l'ambiguïté incontournable des modes et des grilles de passage des emplois aux métiers et des métiers aux formations".

Dans l'ensemble, trop souvent l'orientation devient une priorité lorsqu'il y a échec. Les enseignants, les chefs d'établissement et les parents réalisent qu'il faut se préoccuper de l'avenir d'un élève lorsqu'il est en situation d'échec scolaire. En résumé, aujourd'hui, le cheminement d'un enfant dans les méandres de la formation se fait plus par l'échec que par la réussite. On s'intéresse plutôt plus à un jeune en difficulté qu'à celui qui réussit (il faut également bien orienter un élève qui réussit). Le système éducatif a des lacunes que l'orientation est chargée de réparer. Notre remarque, quelque peu provocatrice, rappelle en fait, à tout un chacun, que les conditions (moyens financiers et humains) dans lesquelles fonctionne l'éducation des jeunes sont de qualités moyennes et demandent des améliorations.

1.3.] LES FORMATIONS ET L'EMPLOI : VERS UNE HARMONISATION ?

Les divers entretiens réalisés au cours de ce dernier mois auprès des personnes concernées par l'orientation, les formations et l'emploi, nous ont permis de mettre à plat les avis et les remarques sur ce que jadis on appelait l'adéquation formation / emploi.

Cette expression après plusieurs années de crise de l'emploi et de montée du chômage resurgit parmi une partie de la population, des élus, des employeurs et des enseignants. Michel Godet, professeur au CNAM, a écrit un article à ce sujet dans le quotidien "Le Monde" du 28 octobre 1992 à propos "Des illusions sur les emplois de demain".

Il semble pourtant que cette volonté d'harmoniser les formations aux besoins du monde économique soit assez utopiste et irréalisable. En effet, nous ne connaissons pas les métiers de demain et, de plus, comment présager du futur de notre économie ? Toutes ces démarches prennent comme base de départ la situation actuelle pour imaginer l'avenir. Or, les plus éminents spécialistes en économie (le Massachusetts Institute of Technology, entre autres) se sont souvent trompés dans leurs prévisions, au lendemain des deux chocs pétroliers notamment...

En revanche, au Rectorat certaines personnes pensent qu'il est préférable de donner une bonne formation et une bonne base générale à tous. La qualification professionnelle sera plus assimilable après l'acquisition des bases et pourquoi comme il a déjà été écrit, "La viande deviendrait-elle de mauvaise qualité par le seul fait d'être préparée par des bouchers bacheliers ?"¹⁸. La culture technologique se greffera sur la culture générale. Le pari est osé et à contre courant des idées reçues. Ne faut-il pas le tenter pour autant, même en irritant certains esprits ?

Un collectif composé de trois professeurs d'université, d'un maître de conférence et d'un inspecteur général de l'Éducation Nationale, a rédigé un article pour le Monde Campus, intitulé "oser éduquer"¹⁹. Leurs réflexions sont sans appel et parfois acerbes. Ils n'hésitent pas à traiter les partisans de l'utilitarisme "d'apprentis sorciers"... tous "Ces gens qui souhaitent transformer l'école en un vaste prytanée entrepreneurial, où l'on formerait les grands et les petits soldats de la guerre mondiale économique de demain".

D'autre part, une partie des sociologues dont MM. Prost, Passeron, Eicher et Mme Duru-Bellat... et des économistes, démontrent que l'orientation n'est pas homogène et égalitaire. En effet, l'origine sociale est l'un des

19) BOUVIER A., FORT M., GÉLAS B., MEIRIEU P. et OBIN JP. Oser éduquer, le Monde Campus, vendredi 2 avril 1993.

facteurs les plus déterminants dans l'accession à certaines filières ou à certains niveaux de qualification. Ainsi les choix des parents, des enfants, des conseillers d'orientation et des administratifs qui affecteront le jeune sont conditionnés par les pratiques culturelles, professionnelles et sociologiques relatives à chaque couche de la population.

Pour essayer d'harmoniser les formations aux emplois, car certains secteurs ne trouvent pas de personnes qualifiées et d'autres ne fournissent plus assez d'emplois, les choses n'évolueront positivement qu'à condition de profonds changements. La démocratisation du système éducatif marque ses limites et Mme Duru-Bellat écrit : "Aujourd'hui, moins que jamais donc, la démocratisation des études est, à elle seule, porteuse de démocratisation dans l'accès aux emplois"²⁰.

La situation actuelle demande des solutions, ou du moins des types d'actions à mener, pour combler les déficits en formation, les pénuries d'ouvriers qualifiés dans certains métiers et enfin, pour éviter de former des jeunes à des professions qui disparaissent. La Région Basse-Normandie, par l'intermédiaire des personnes qui s'occupent de l'emploi, des formations et du chômage, veut y participer activement, avec les autres partenaires. Il ne faut pas que des groupes s'isolent et travaillent seuls !

1.4. J LES FORMATIONS DES JEUNES ET LES BESOINS DES ENTREPRISES

20) **DURU-BELLAT MARIE.**, *Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école.* Delachaux et Niestlé, 1988.

L'analyse des deux documents qui répertorient les demandes des entreprises de la Basse-Normandie en niveau de qualification, ajoutée aux commentaires relevés au cours des entretiens, est riche d'enseignements.

Nous apprenons notamment que les recrutements futurs des entreprises bas-normandes s'effectueront au niveau du baccalauréat professionnel, des BTS et des DUT. La volonté des chefs d'entreprises est nette. Face aux évolutions rapides et continues des métiers (quel que soit le secteur d'activité), les chefs d'entreprises recherchent des niveaux de connaissances tournés vers la pluricom pétence. Cette volonté est louable et symbolise deux comportements totalement opposés. D'une part, l'évolution de l'entreprise et les qualifications de ses salariés sont bien connues par les directeurs des ressources humaines qui planifient, sur le plus ou moins long terme, l'évolution des postes et des niveaux de qualification à recruter. D'autre part, et c'est à ce niveau qu'il y a de gros problèmes, l'entreprise ne connaît pas ses réels besoins et leurs évolutions, et embauche du personnel sur-qualifié pour les tâches qu'elle leur demande d'accomplir. Il y a dans ce dernier cas, nous le constatons, écrasement des compétences. Les moins diplômés ne trouvent plus d'emploi, alors que leur formation est tout à fait acceptable et adaptée à la demande de l'entreprise. Ne parlons pas des concours administratifs qui sont faussés par l'inscription des universitaires de niveau licence ou maîtrise, alors que le diplôme requis, dans certains cas, n'est que le Bac.

D'autre part les personnes qui s'occupent d'études sur l'emploi expriment clairement que les entreprises changent périodiquement leurs politiques d'embauche. Un jour elles désirent des jeunes qui ont un CAP ou un BEP, une autre fois, elles ne voient que par les formations BAC plus deux. Elles n'ont que trop rarement une véritable politique de recrutement.

Consciente de cette situation, l'Éducation Nationale reste sur ses positions, et joue la carte de la formation générale de base la plus large possible liée à une culture technologique de base. C'est la seule façon aujourd'hui de donner à un élève la possibilité de changer de voie au cours de son cursus et de palier, quelque peu, une partie de l'inadéquation entre les formations et les emplois.

Afin d'appuyer ce point, on nous indique que des enquêtes réalisées par les services et par les commissions de l'OREFOM, confirment l'impression de flou dégageé par les entreprises lorsqu'elles doivent déterminer leurs optiques d'embauche.

A cet égard, les professionnels des métiers de la restauration et de l'hôtellerie ont un comportement très significatif. Environ 80 % des patrons de l'hôtellerie rejettent les formations initiales du Ministère de l'Éducation Nationale. Ces patrons n'ont, eux-mêmes, souvent aucune formation...

Le manque évident de communication entre le système formateur et la profession est à la base de cette situation de rejet. Cette méconnaissance est liée aux mentalités des professionnels qui ont appris le métier chez un patron, ce qui reste pour eux la meilleure voie de l'apprentissage du métier. Or, de nos jours, tous les jeunes de ces sections acquièrent une bonne base générale et professionnelle dans les écoles hôtelières. Ils possèdent aujourd'hui une nouvelle mentalité, tournée vers l'avenir de par l'apprentissage de langues étrangères et de nouvelles techniques de communication, de sécurité, de gestion des produits, etc.... Il est probable que dans un futur proche, les patrons de la nouvelle génération ne refuseront plus les formations initiales du Ministère de l'Éducation Nationale.

Dans un autre domaine, de nombreuses personnes sont favorables à la mise en place d'un système de formation professionnelle à l'allemande. Tout le monde s'accorde à le trouver performant et solide. L'image de marque des formations techniques et professionnelles est également très bonne auprès des jeunes Allemands. Pourquoi alors ne pas importer ce système dans notre pays ? Redonner ainsi aux métiers professionnels, longtemps restés dans l'ombre des formations scientifiques ou littéraires plus valorisantes, un attrait auprès des français?

Mais d'un pays à un autre, un système n'est pas facilement transposable, car les modèles fonctionnent dans leur environnement et leurs contextes particuliers. L'Allemagne se singularise de la France, par une pratique plus ancienne de la formation professionnelle, par des structures éducatives où les formations techniques ont un poids équivalent aux filières générales, par des syndicats puissants et représentatifs mais aussi par une culture sociale et ouvrière bien ancrée... Dans ces circonstances, il est assez délicat de proposer une copie conforme du modèle allemand. En revanche, il est tout à fait possible, après avoir rencontré des interlocuteurs allemands responsables de la formation professionnelle, de lui emprunter quelques principes, pour les appliquer dans des collèges et des lycées "pilotes".

2.] CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Les interlocuteurs interrogés au long de cette étude, ainsi que les différents textes, articles, ouvrages et autres rapports utilisés, ont permis l'élaboration de conclusions et de réflexions sur l'orientation, les formations et l'emploi.

2.1.] L'ORIENTATION : FONCTIONNEMENT ET PRINCIPES

Les personnes que nous avons rencontrées, aussi bien dans le CIO de Caen qu'au Rectorat ou au collège du Teilleul, font preuve d'une réelle volonté pour une bonne orientation des élèves. Tous participent activement à l'information et aux conseils auprès des jeunes.

Dans les collèges, dès la classe de sixième, pourtant peu décisive pour l'orientation, les chefs d'établissement, les professeurs principaux et les conseillers d'orientation font de l'information et de la sensibilisation aux formations et aux métiers. Les parents d'élèves, tout au long de la scolarité, peuvent rencontrer le chef d'établissement ou le professeur principal et discuter des éventualités offertes en fonction des capacités et des résultats de leurs enfants. Le suivi des collégiens ou des lycéens est fait pratiquement au cas par cas, lorsque la taille modeste de l'établissement scolaire le permet. Tous les jeunes n'ont pas la chance d'être dans une structure à échelle humaine, où les contacts plus nombreux rendent les élèves moins anonymes. Cette remarque est apparue plusieurs fois dans les propos des personnes interrogées. Au collège du Teilleul, situé dans une zone rurale, les relations et le dialogue entre l'équipe pédagogique dirigée par le chef d'établissement et les familles sont permanents. Les résultats paraissent se vérifier jusqu'en fin d'année, aucun appel de décision d'orientation n'est demandé. Les familles retiennent l'avis du conseil de classe dans tous les cas.

A l'école supérieure de commerce, les effectifs réduits font partie de la politique pédagogique de l'établissement. En effet, le contenu des cours en France ainsi qu'à l'étranger et les nombreux stages en entreprise, demandent une attention particulière et constante de la part des chargés de cours. Cette attention n'est possible que si les effectifs concernés sont faibles, pour qu'il y ait un véritable travail auprès de chacun des élèves.

En dehors de l'établissement scolaire proprement dit, les élèves des collèges et des lycées peuvent avoir de plus amples renseignements et conseils auprès des conseillers d'orientation psychologues dans les CIO. Dans l'académie de Caen, il y en a plus d'une dizaine répartis dans les trois départements. Les jeunes, accompagnés ou non par leurs parents, prennent rendez-vous avec un conseiller afin d'élaborer un projet personnel. Dans certains cas, les élèves et les familles viennent dans les CIO chercher des solutions aux problèmes scolaires. Or, le travail effectué dans ces organismes du Ministère de l'Éducation Nationale est plus de guider le jeune dans les

méandres des formations et des filières, par des conseils sur la psychologie de l'enfant, l'évolution des formations et des métiers, que d'offrir des solutions toutes faites.

Outre cet aspect relationnel, l'orientation a également comme rôle la documentation et l'information indirecte, au travers des plaquettes, des publications de l'ONISEP (Que faire après la cinquième ? Que faire après la troisième ? Après le bac général ou technique ? etc...) sur les professions et les établissements scolaires qui les enseignent. La majorité des collègues et des lycées possède un lieu où sont rassemblés tous les documents concernant les métiers, les filières et les lieux de formation. Les élèves peuvent les consulter et demander à n'importe quel moment des renseignements aux personnes de l'équipe pédagogique. Les outils d'information sont nombreux et voient leur éventail s'agrandir régulièrement. Prochainement, le Rectorat proposera aux élèves, grâce à un logiciel (OUI), de consulter toutes les formations, tous les diplômés qui existent en Basse-Normandie, mais aussi sur tout le territoire français... Les élèves peuvent désormais connaître toutes les filières possibles et établir une stratégie de formation personnelle.

Afin de réunir les élèves, les chefs d'établissement, les chefs d'entreprise, les conseillers d'orientation, les syndicats étudiants, etc... des salons et des forums de rencontre, de découverte et de sensibilisation ont été mis en place ces dernières années. Au "Salon de l'Étudiant" et au "Forum des Métiers", les rencontres sont facilitées par le regroupement de toutes les structures qui concourent à l'orientation et la qualité de la vie des élèves et des étudiants. Vis à vis de ces manifestations, les commentaires sont assez critiques. Plusieurs personnes pensent, malgré la portée assez faible de telles rencontres, qu'il ne faut pas se priver de la moindre solution...

QUELQUES PROPOSITIONS ET SOLUTIONS ÉVENTUELLES :